

BILAN ET PERSPECTIVES DE LA FILIERE ALLAITANTE EN BASSE-NORMANDIE

- SEPTEMBRE 2009 -

Cette étude a été réalisée par Jonathan MARTIN, élève ingénieur de l'ENITA de Clermont-Ferrand, dans le cadre de son mémoire de fin d'étude, et Michel LAFONT, chargé d'études à la Chambre régionale d'agriculture de Normandie, avec le concours financier du Conseil régional de Basse-Normandie.

Le Comité de Pilotage était présidé par Arnold PUECH d'ALISSAC et composé de représentants :

- du CIRVIANDE,
- de Coop de France Ouest,
- du Conseil régional de Basse-Normandie,
- du Crédit Agricole,
- du Crédit Mutuel,
- des DRAAF de Haute et Basse-Normandie,
- de la Fédération française des commerçants en bestiaux (Basse-Normandie),
- des Chambres d'agriculture de Basse-Normandie,
- de Normandie Bovin,
- de l'UPRA HB Salers,
- de l'UPRA HB Charolais,
- de l'URDAC - Coordination rurale,
- de la Confédération paysanne,
- de la FRSEA,
- des Jeunes agriculteurs.

Nous remercions l'ensemble des personnes rencontrées au cours de cette étude pour l'accueil réservé et la qualité des informations fournies.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
BILAN DE LA FILIERE ALLAITANTE BAS-NORMANDE	7
1. UN CHAMP D'ETUDE DELIMITE AUTOUR DU TROUPEAU ALLAITANT	7
a. <i>Définition du troupeau allaitant</i>	7
b. <i>La Basse-Normandie pèse 4 % du troupeau allaitant français</i>	7
2. UNE PRODUCTION EN HAUSSE	8
a. <i>Une augmentation des effectifs allaitants</i>	8
b. <i>Moins de bœufs et davantage de taurillons</i>	9
c. <i>La production de viande en Basse-Normandie</i>	10
3. L'ABATTAGE REGIONAL	13
a. <i>Localisation des abattoirs bas-normands</i>	13
b. <i>Des abattages en baisse</i>	13
c. <i>Une orientation des abattages vers des mâles laitiers et des femelles "viande"</i>	14
d. <i>Des carcasses plus grasses</i>	14
e. <i>Répartition des abattages par catégorie : place aux jeunes bovins !</i>	14
f. <i>Les échanges d'animaux vivants s'intensifient entre les régions de l'Ouest</i>	15
4. DES EXPLOITATIONS QUI EVOLUENT	16
a. <i>Des structures diversifiées - analyse des systèmes bovins</i>	16
b. <i>Des niveaux de rémunération modeste</i>	20
LES ENTRETIENS	23
1. OBJECTIFS DES ENTRETIENS	23
2. LES ACTEURS INTERROGES.....	24
a. <i>Entretiens auprès des acteurs</i>	24
b. <i>Entretiens auprès des éleveurs</i>	24
3. SYNTHESE DES ENTRETIENS	25
a. <i>Etat des lieux de la filière</i>	25
b. <i>Attentes et inquiétudes des éleveurs</i>	28
c. <i>Quelles possibilités pour la filière ?</i>	30
A QUOI TIEN L'AVENIR DU SECTEUR ALLAITANT EN BASSE-NORMANDIE ?	33
1. LES ELEMENTS MOTEURS DE L'EVOLUTION DES SYSTEMES ALLAITANTS	33
a. <i>L'évolution du marché bovin</i>	33
b. <i>La stratégie des groupes agroalimentaires</i>	33
c. <i>La PAC et sa déclinaison française et régionale</i>	34
d. <i>Evolution du secteur laitier en Normandie</i>	34
e. <i>Evolution du marché des céréales</i>	34
2. LES AUTRES ELEMENTS DE L'EVOLUTION DES SYSTEMES ALLAITANTS	34
a. <i>L'installation en système allaitant</i>	34
b. <i>Technique et choix génétiques</i>	34
c. <i>Coûts de production</i>	34
d. <i>La gouvernance de la filière en Normandie</i>	34
e. <i>Organisation du marché et pouvoir de négociation des éleveurs</i>	35
3. LES DETERMINANTS DE L'ELEVAGE ALLAITANT BAS-NORMAND.....	35
4. UN AVENIR A CONSTRUIRE	35
5. CINQ PROPOSITIONS POUR LA FILIERE ALLAITANTE BAS-NORMANDE	36
a. <i>Préalable à la pérennité de la filière</i>	36
b. <i>S'engager sur l'installation</i>	36
c. <i>Encourager les relations entre naisseurs et engraisseurs de la région</i>	36
d. <i>Animer/représenter la filière à l'échelle régionale</i>	36
e. <i>Maîtrise des coûts de production dans les élevages</i>	36
SYNTHESE	37
GLOSSAIRE	39
BIBLIOGRAPHIE	41
ANNEXES	43

INTRODUCTION

Les réformes successives de la politique agricole commune et l'ouverture annoncée des frontières européennes sont des facteurs d'instabilité pour les filières agricoles normandes. Dans ce contexte, il convient de s'interroger sur l'avenir de la filière allaitante bas-normande.

Les orientations stratégiques de l'agriculture bas-normande 2007-2013, élaborées par les organisations professionnelles agricoles régionales en 2006, ciblent comme enjeu principal la conquête de la valeur ajoutée et l'attractivité des métiers de l'agriculture.

En cohérence avec ces objectifs, la Chambre régionale d'agriculture de Normandie, avec le concours financier de la Région Basse-Normandie, a conduit une étude sur l'avenir de la filière allaitante bas-normande.

La filière allaitante bas-normande a vraiment décollé après la mise en place des quotas laitiers en 1984. La problématique de l'herbe en Basse-Normandie est intimement liée à celle de l'élevage en général et plus particulièrement de l'élevage allaitant.

La première partie du travail a consisté à définir les contours de la filière allaitante bas-normande, puis à en dresser un état des lieux.

Ce travail a été l'occasion de mobiliser les données d'identification (IPG) et d'initier un partenariat avec les EDE (détenteurs des données), la Chambre d'agriculture de l'Orne (technique de traitement et constitution de systèmes) et la Chambre régionale d'agriculture de Normandie. Le travail d'exploration et de description de l'évolution de l'élevage bas-normand, ainsi que les outils utilisés à cette occasion, sont susceptibles d'être utilisés chaque année.

32 entretiens ont été conduits avec des représentants de la filière entre juin et août 2008 (opérateurs de l'aval et éleveurs). Une réunion de restitution spécifique pour les éleveurs a été organisée début septembre 2008 et les échanges qui ont eu lieu à cette occasion ont permis d'affiner l'analyse qui s'est construite autour de 3 questions :

- la situation de la filière, vue par les personnes rencontrées,
- les attentes et inquiétudes des éleveurs,
- les axes d'action à privilégier.

Une troisième partie précise les déterminants de l'avenir de la filière allaitante bas-normande et présente une liste de propositions issues des entretiens et validées par le Comité de pilotage de clôture de l'étude.

BILAN DE LA FILIERE ALLAITANTE BAS-NORMANDE

1. Un champ d'étude délimité autour du troupeau allaitant

a. Définition du troupeau allaitant

La filière allaitante bas-normande est identifiée par le troupeau qui permet la production de viande. Pour notre étude, nous avons délimité ce troupeau selon deux critères :

- Une partie naissance composée du troupeau de vaches allaitantes et de leur suite : les vaches allaitantes sont caractérisées par le fait **qu'elles ne produisent pas de lait destiné à la vente**. Nous n'avons donc pas tenu compte de la race pour les identifier. Les races présentes sont donc très diverses en Basse-Normandie :
 - des races à viande : charolaise, blonde d'Aquitaine, limousine,
 - des races mixtes : salers, normande.
- Les veaux issus de ce troupeau sont élevés sous la mère pendant une première période, puis en général engraisés localement ou à l'étranger ; on appelle cela l'engraissement. Les veaux issus de vaches allaitantes bas-normandes ont donc plusieurs destinations :
 - les mâles peuvent être soit engraisés après le sevrage (autour de 6 mois), soit élevés dans le but de devenir des animaux reproducteurs. Les animaux engraisés peuvent être des jeunes bovins (engraissement hors-sol à partir de concentrés, d'ensilage de maïs et de coproduits céréaliers) ou des bœufs (engraissement majoritairement à partir de fourrages). Les jeunes bovins sont en général abattus entre 15 et 22 mois et les bœufs entre 25 et 40 mois,
 - une partie des femelles est élevée sur l'exploitation pour le renouvellement du troupeau de vaches nourrices. Le reste est engraisé comme les mâles, à partir de fourrages ou de concentrés.
- Une part importante des animaux issus du troupeau allaitant français et bas-normand est engraisée et/ou consommée en Italie (broutards/jeunes bovins), en Espagne (broutardes) et en Grèce (jeunes bovins).

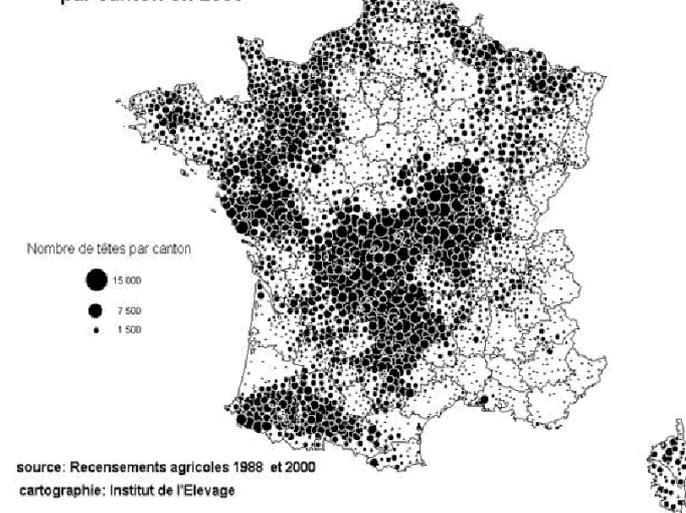
b. La Basse-Normandie pèse 4 % du troupeau allaitant français

Les vaches allaitantes sont principalement localisées en France dans les bassins allaitants (Massif Central surtout). Ces bassins sont en général le berceau d'une race à viande qui prédomine sur le territoire. La Basse-Normandie, spécialisée par le passé en production laitière, s'est diversifiée vers l'élevage allaitant depuis la mise en place des quotas laitiers (1984). Depuis, le troupeau allaitant progresse en même temps que le troupeau laitier diminue. Les principales races à viande sont représentées dans la région.

En 2008, le troupeau de vaches allaitantes bas-normand était composé de 166 200 vaches (Source : Agreste), soit 4 % du troupeau allaitant français, sur 7 % de la SAU, à comparer avec la collecte laitière qui pèse 11 % du lait français. 61 % du troupeau allaitant bas-normands sont en race à viande pure (salers incluses), les 39 % restant sont des animaux croisés ou de race mixte. Cela implique une très grande diversité de production dans cette région, bien que la race charolaise soit la plus importante en effectifs.

Répartition des vaches allaitantes en France en 2000 par canton

Effectif de vaches allaitantes par canton en 2000



(Source : RGA 2000, cartographie IE)

Importance relative des principales races à viande en BN en 2008

Races	Blondes d'Aquitaine	Charolaises	Limousines	Salers	Total des races à viande
Effectifs	15 937	57 207	19 178	11 619	105 553
% du total de VA	9 %	34 %	12 %	7 %	61 %

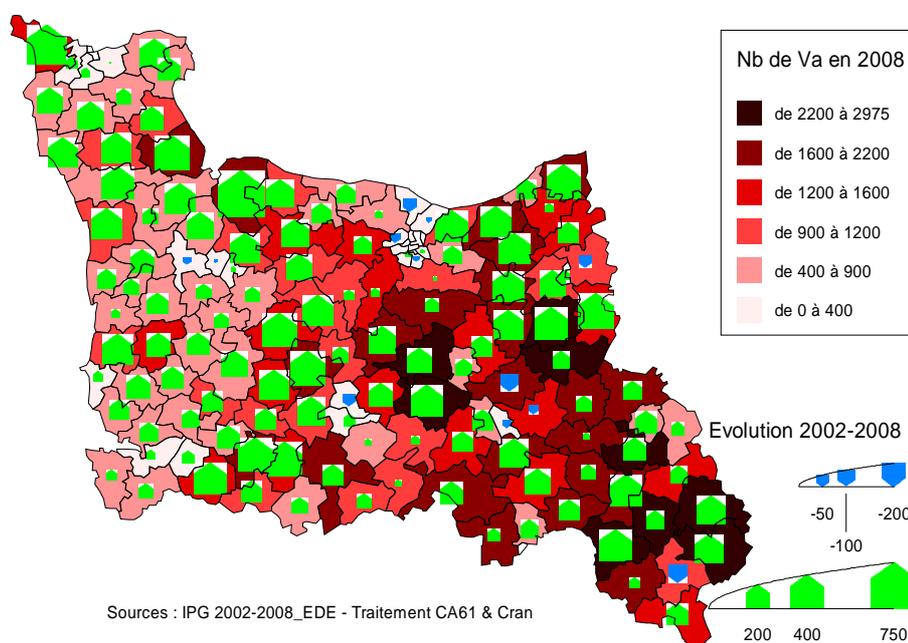
(source : données IPG)

Contrairement à la production laitière, la production allaitante bas-normande reste faible par rapport à la production française. Cependant, cette production est très diversifiée et hétérogène, ce qui n'est pas le cas des grands bassins allaitants français.

2. Une production en hausse

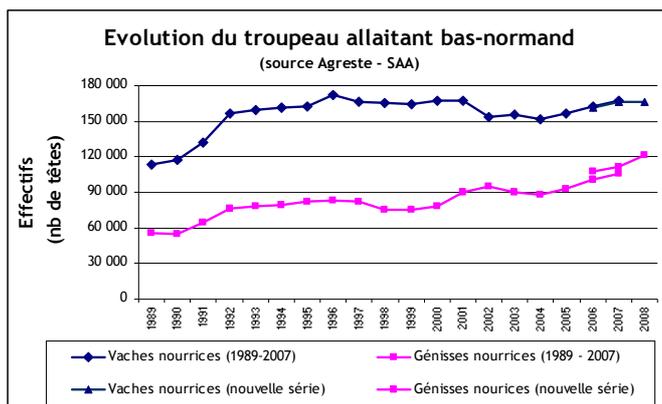
a. Une augmentation des effectifs allaitants

Répartition des vaches allaitantes et évolution entre 2002 et 2008

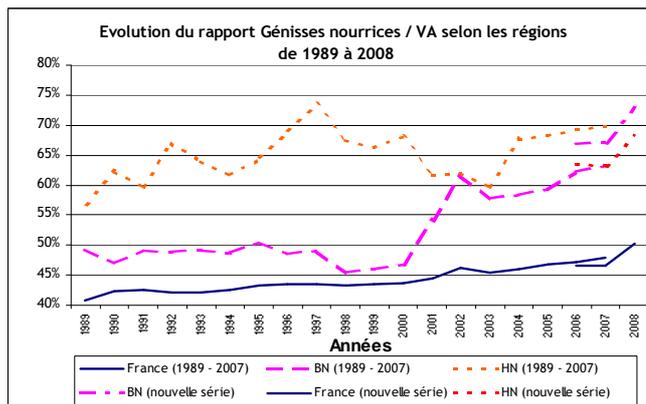


Le troupeau allaitant augmente depuis plus de 20 ans, et ce, malgré les deux crises successives de l'ESB en France. En effet, comme le montre le graphique, les effectifs de vaches et génisses nourrices sont en augmentation sur cette période. Le troupeau de vaches nourrices est passé de 113 000 à 166 000 têtes et les génisses de 55 000 à plus de 120 000, ce qui représente une augmentation de plus de 50 % pour les deux troupeaux et notamment pour les génisses.

Evolution des effectifs de vaches et de génisses nourrices en Basse-Normandie de 1989 à 2008



Evolution du rapport génisses nourrices / VA en Basse-normandie, en Haute-Normandie et en France de 1989 à 2008



Source : SAA, AGRESTE

La proportion de génisses nourrices de renouvellement est particulièrement élevée en Normandie comparativement à la France.

Le rapport génisses nourrices / vaches nourrices atteint 62 % en 2006 contre 47 % en France, et il atteint même 69 % en 2006 en Haute-Normandie. Il y a donc dans ces deux régions 2 génisses de renouvellement présentes pour 3 vaches allaitantes, ce qui équivaut à un taux de renouvellement qui s'observe plutôt en élevage laitier.

Après échange avec les professionnels de la filière, deux hypothèses peuvent expliquer cette particularité :

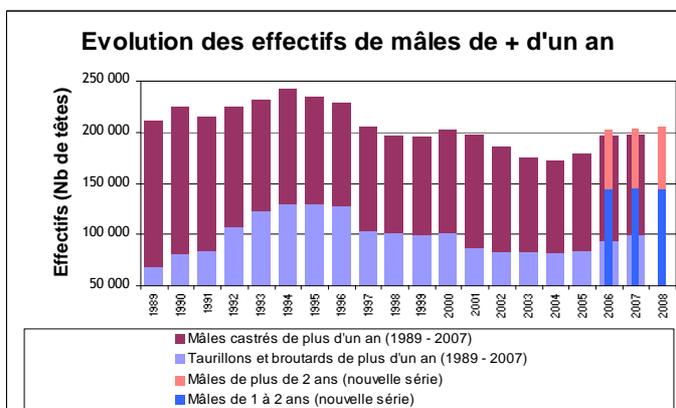
- la tradition laitière régionale incite les éleveurs à un renouvellement plus fréquent du troupeau,
- un renouvellement important du troupeau a lieu dans un but de spécialisation ou d'agrandissement du troupeau de mères. Il subsiste en effet de nombreuses vaches croisées - normande x charolais - et les troupeaux s'agrandissent en moyenne d'une vache par élevage et par an (J. MARTIN, entretien J.C. DORENOR). Les personnes interrogées se rallient davantage à cette hypothèse pour justifier ces effectifs élevés de génisses.

b. Moins de bœufs et davantage de taurillons

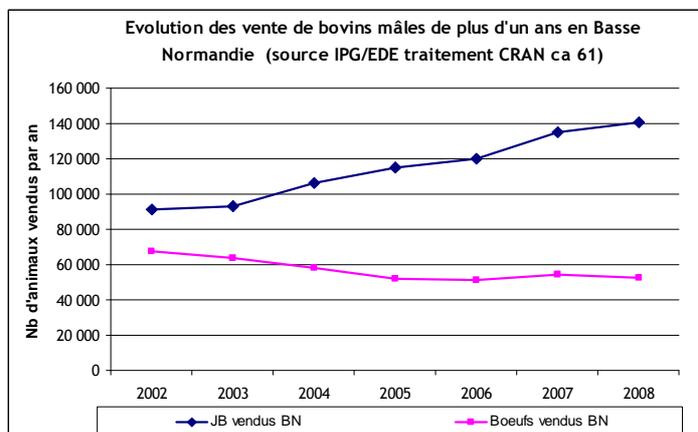
Le troupeau de vaches et de génisses nourrices augmentant, les autres types animaux devraient suivre la même progression si les performances techniques ne se dégradent pas (productivité numérique, mortalité...). Sur les 20 dernières années, les effectifs de bœufs et de taurillons présents en Basse-Normandie oscillent entre 180 000 et 230 000 têtes selon les périodes.

Dans cet effectif sont comptabilisés les animaux issus du troupeau laitier. Les effectifs de bœufs, largement majoritaires au début des années 90 avec plus de 140 000 têtes, voient leur part diminuer tout au long de la période pour terminer à 100 000 têtes en 2007. L'évolution du mode de recueil des données statistiques (passage d'un système d'enquête bovine à un traitement des données d'identification) ne permet plus de suivre l'évolution de l'effectif de bœufs après 2007. L'analyse des sorties (ventes) confirme le dynamisme de l'activité d'engraissement de jeunes bovins et le lent recul des systèmes d'engraissement à l'herbe des bœufs.

Evolution des effectifs de bœufs (mâles castrés de plus d'un an) et de jeunes bovins (taurillons et broutards de plus d'un an) en Basse-Normandie de 1989 à 2008



Source : SAA, AGRESTE

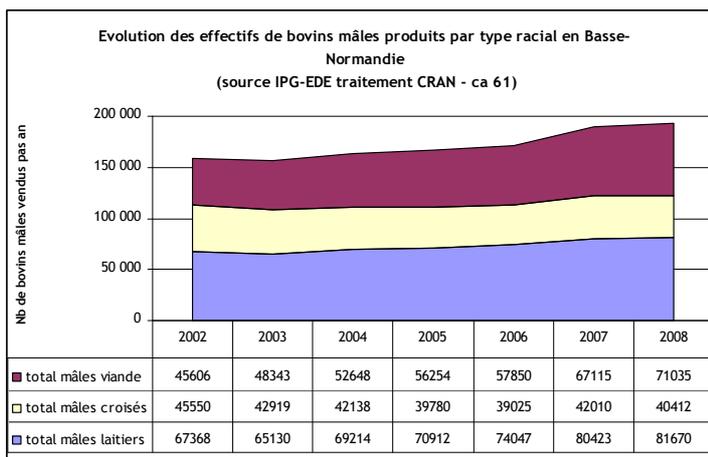


La population de taurillons passe de 70 000 à 100 000 têtes entre 1989 et 2007. Le pic du début des années 90 à plus de 130 000 têtes trouve son explication dans une mesure en faveur de l'engraissement prise dans le cadre du Contrat de plan Etat-Région (CPER) bas-normand, très suivie par les agriculteurs. Ceci illustre l'importance de ce type de démarches pour l'orientation de la production. La baisse qui suit cette période, très visible sur le diagramme, est liée aux deux crises de l'ESB.

La hausse du troupeau allaitant et la baisse du nombre de vaches laitières accroissent l'offre d'animaux de type viande à destination de l'engraissement.

Ainsi, sur les 6 dernières années, le nombre de bovins mâles de type viande sortis des ateliers d'engraissement bas-normands a progressé de plus de 50 % passant de 45 600 à 71 000 têtes.

Cette progression est due uniquement à celle des jeunes bovins, le nombre de bœufs de type viande ayant baissé. Dans le même temps, le nombre de mâles de type laitier continue à se développer répondant ainsi à la demande du marché.



c. La production de viande en Basse-Normandie

Les données concernant la production de viande sur le territoire bas-normand distinguent rarement la viande bovine issue des troupeaux laitier et allaitant. L'analyse qui suit aura donc un champ plus large que la simple production allaitante. Cependant, l'intérêt d'une telle analyse est de mieux situer la production allaitante dans l'ensemble de la production régionale de viande bovine. Deux échelles de temps seront utilisées, soit de 1989 à 2008 (avec une rupture de série en 2008), soit sur 2007/2008 pour identifier les mécanismes à l'œuvre ces dernières années.

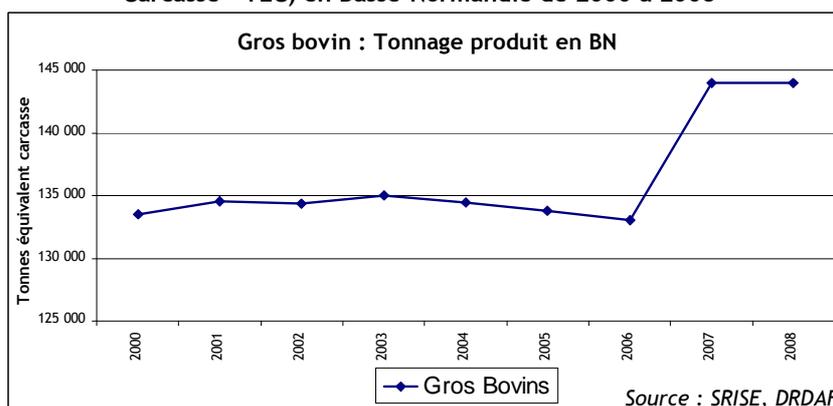
Il est nécessaire de bien différencier la production régionale des abattages effectués dans la région, car plus de 50 % de la viande produite sont abattus hors Basse-Normandie, et inversement pour les abattages. Il y a donc d'importants mouvements d'animaux interrégionaux.

- Une production régionale en hausse sur les dernières années

La production de viande par l'activité gros bovins (GB) en Basse-Normandie en 2008 s'élève à 144 000 TEC, soit 11 % de la production française (1 310 000 TEC). Cette production est en hausse de 4 % par rapport à 2006 (+ 3,4 % en têtes), alors qu'elle était plus stable sur les années précédentes.

Ce regain d'activité est principalement le fait de l'activité de naissance allaitante et surtout d'engraissement de jeunes bovins. Ces tendances se retrouvent à l'échelle nationale.

Evolution de la production de gros bovins (en Tonnes Equivalents Carcasse - TEC) en Basse-Normandie de 2000 à 2008



La baisse de production de vaches de réforme laitière, très marquée avant 2007 (- 8 % par an), s'atténue en 2008 pour des raisons de conjoncture laitière.

La progression du nombre de vaches allaitantes (+ 0,5 % en 2007) s'accélère en 2008 (+ 7,2 %). Le recul global pour les vaches (- 6 % en 2007) se situe à - 1,3 % en 2008 (+ 0,6 % au niveau national).

La progression des JB (+ 15 % en 2007) se tasse sensiblement (+ 2,7 % en 2008).

Seuls les animaux de type viande progressent (+ 5 000 têtes sur l'année).

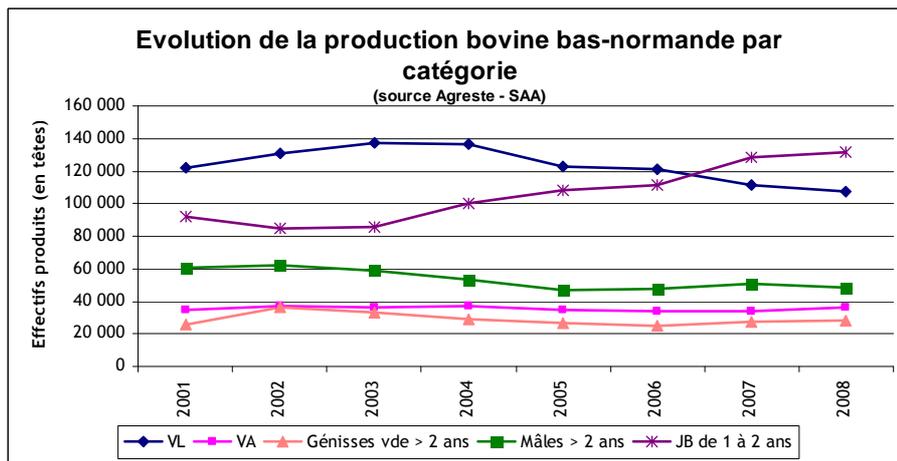
La production de génisses, qui suit une évolution similaire à celle des vaches mais en décalé, voit sa baisse ralentir en 2008 (- 1,5 %) après les hausses des années précédentes.

Enfin, les bœufs (ou mâles de plus de 2 ans selon la nouvelle nomenclature) voient leur production réduite de 4,9 % en 2008 après une hausse sensible en 2007 (+ 6,3 %).

Toutes ces évolutions sont sensiblement les mêmes qu'à l'échelle nationale si ce n'est que les taux sont plus marqués.

L'année 2008 constitue sans doute une rupture dans les dynamiques observées sur les cinq dernières années.

Evolution de la production de gros bovins en Basse-Normandie par catégorie d'animaux (en têtes) de 2001 à 2008



VL : vaches laitières ; VA : vaches allaitantes ; Génisses vde > 2 ans : génisses viande âgées de plus de 2 ans ; JB de 1 à 2 ans : jeunes bovins de 1 à 2 ans

Evolution 2008/2007 et (2007/2006) de production de viande de gros bovins en France et en Basse-Normandie

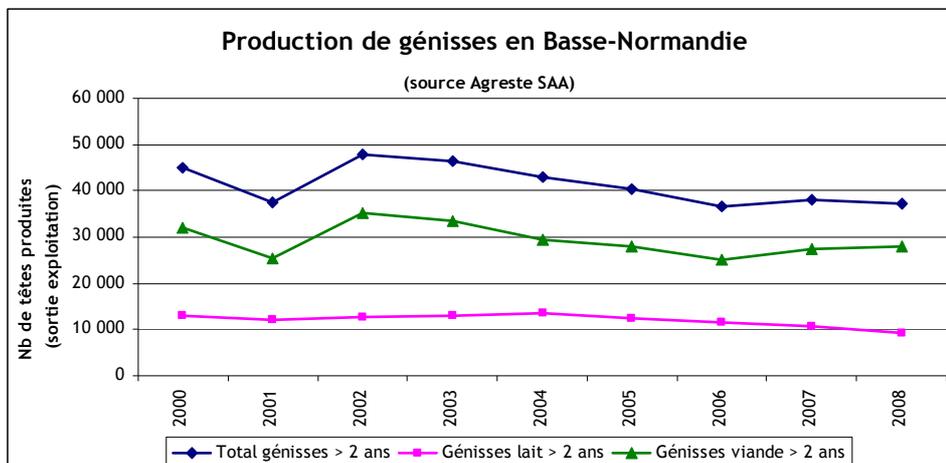
	JB	Bœufs	Vaches	Génisses	Total
BN	+ 2,7 % (+ 14,9 %)	- 4,9 (+ 6,3 %)	- 1,3 % (- 6,1 %)	- 1,5 % (+ 3,2 %)	- 0,4 % (+ 3,3 %)
France	+ 4,7 % (+ 3,2 %)	- 4,9 (+ 3,2 %)	+ 0,6 % (- 5,9 %)	- 1 % (+ 1,2 %)	+ 0,8 % (+ 0,2 %)

Source : Agreste

• Zoom sur la production de génisses

Le nombre de génisses nourrices sorties des exploitations bas-normande reflète vraisemblablement une pause dans la phase de capitalisation du troupeau allaitant amorcée ces dernières années.

Evolution de la production de génisses > 2 ans pour la viande en Basse-Normandie (en têtes) de 2000 à 2008



Source : SRISE DRDAF

Doit-on y voir pour autant une rupture dans l'évolution du troupeau allaitant bas normand ?

- **Une recapitalisation ralentie**

Depuis 2 ans, le cheptel subit de fortes augmentations annuelles, avec respectivement + 1 % et + 0,9 % sur 2005 et 2006. Or, fin 2007, avec un cheptel de 1,673 million de têtes, la région n'a gagné que 0,2 % d'effectif supplémentaire par rapport à fin 2006. Il reste stable en 2008.

Le troupeau laitier continue sa contraction sur les femelles, mais le troupeau allaitant, après 3 années de hausse (+ 5 000 VA par an de 2005 à 2007) se stabilise en 2008. L'effectif de génisses de renouvellement poursuit sa progression sans changement de rythme (entre 5 000 et 10 000 animaux de plus chaque année).

- **Des mouvements d'animaux importants**

La région exporte près de la moitié de sa production

51,7 % seulement de la production bas-normande (en nombre de têtes) sont abattus sur la région. Le reste part essentiellement sur la Bretagne (25,1 %) et les Pays de la Loire (18,2 %).

La Bretagne s'approvisionne principalement en femelles, bœufs et taureaux, mais moins en JB (en proportion relative de la production). Cette région abat notamment 56 % des bœufs viande, ce que l'on peut expliquer par la présence du groupe SVA à Vitré (35), spécialisé dans l'abattage de bœufs, 46 % des génisses, 33 % des vaches et taureaux et seulement 20 % des jeunes bovins. Les achats bretons sont caractérisés par des carcasses plus légères que celles des animaux abattus en Basse-Normandie (431 kg contre 455 en bœufs viande, 324 kg contre 343 en vaches de réforme laitières).

En revanche, les Pays de la Loire s'orientent davantage sur les jeunes bovins avec 30 % de la production abattue là-bas (30 % des JB laitiers et 33 % des JB viande). 19 % des vaches viande, 14 % des bœufs laitiers et 12 % des vaches laitières et moins de 5 % des bœufs viande et génisses produits en Basse-Normandie sont également abattus dans cette région.

Davantage de mouvement pour les bovins viande

La région Basse-Normandie, forte productrice de réformes laitières (78 % des vaches produites), laisse partir un grand nombre de ses animaux en Bretagne et en Pays de la Loire, mais dans une moindre proportion que ce qu'elle abat elle-même. En effet, la part des réformes laitières provenant de Basse-Normandie et abattues en Basse-Normandie par rapport au total des réformes (laitières et viande) produites dans cette même région est de 82 %, alors que le rapport des réformes laitières produites en Basse-Normandie et abattues en Bretagne et Pays de la Loire sur l'ensemble des réformes exportées dans ces régions est respectivement de 76 et 74 %. **Il y a davantage de vaches type viande provenant de Basse-Normandie dans les abattages hors Basse-Normandie que dans les abattages régionaux.**

Le même phénomène s'observe en jeunes bovins : 40 % des JB produits en Basse-Normandie sont laitiers, mais les JB laitiers produits et abattus en Basse-Normandie représentent 48 % des abattages totaux de JB produits et abattus en Basse-Normandie.

Ce constat trouve des explications dans la tradition "laitière" des outils d'abattages bas-normand et de leurs clients. Cette "spécialisation laitière" des outils bas-normands éloigne les débouchés des ateliers type viande bas-normand et est sans doute un facteur qui pèse sur leur compétitivité.

Les caractéristiques suivantes sont donc à retenir en ce qui concerne les mouvements d'animaux :

- près de 50 % des animaux bas-normands sont exportés,
- 25,1 % partent en Bretagne (bœufs, génisses, vaches),
- 18,2 % partent en Pays de la Loire (JB),
- les animaux de race à viande sont plus sujets à l'export que les laitiers.

EN RESUME

- La Basse-Normandie compte 4 % du troupeau allaitant français sur son territoire avec 60 % en race pure.
- Ce troupeau se développe sur les 20 dernières années à raison d'une vache allaitante en plus pour 4 vaches laitières en moins.
- En conséquence, le troupeau de génisses de renouvellement est largement plus important qu'en France (entre 6 et 7 génisses pour 10 vaches allaitantes contre 5 en moyenne française).
- Depuis 3 ans, on observe une augmentation générale de la production tirée par les jeunes bovins et ralentie par la baisse régulière du troupeau laitier.
- En 2008, la croissance du troupeau allaitant marque une pause. Son évolution future est liée à de très nombreux facteurs dont certains seront développés dans cette étude.
- La moitié des bovins bas-normands est abattue dans des régions limitrophes (Bretagne, Pays de la Loire). Cette proportion est plus importante pour les animaux de type viande.

3. L'abattage régional

a. Localisation des abattoirs bas-normands

Trois types d'abattage sont identifiables en Basse-Normandie :

- **Des abattoirs industriels, rattachés à des groupes nationaux (BIGARD-SOCOPA, SOVIBA) :** collecte sur des grandes zones pour des volumes importants (> 20 000 tonnes/an en général).

- **Des entreprises régionales d'abattage :** spécialisées pour le haut de gamme et allant vers l'Unité de Vente Consommateurs Industrielle (UVCI) et les produits élaborés.

- **Des outils d'abattage plus locaux :** les secteurs sont plus limités et le positionnement se situe davantage sur des produits de qualité pour les bouchers et les GMS locales. Ces abattoirs facilitent la pratique de la vente directe par les agriculteurs avec le travail à façon mais sont en diminution d'effectifs importante.

Répartition des abattoirs normands et volumes gros bovins abattus en 2007 (en Tonnes Equivalents Carcasse - TEC)



Source : CIRVIANDE, INTERVIANDE

La carte nous montre l'ensemble des abattoirs présents en Normandie en 2006. Aujourd'hui, l'abattoir de Vire est fermé. La plupart des abattoirs normands appartiennent aujourd'hui au groupe BIGARD-CHARAL-SOCOPA, si l'on prend en compte la fusion avec le groupe coopératif SOCOPA. Ce nouveau géant gère les outils de : Coutances, Le Neubourg, Gacé, Forges-les-Eaux, les 3 premiers faisant partie des 5 plus grands abattoirs régionaux.

Le groupe TERRENA/SOVIBA possède ensuite 2 abattoirs : Villers-Bocage et Alençon qui appartient à la Selvi.

Comme cité précédemment, d'autres abattoirs situés hors Basse-Normandie abattent des animaux en provenance de la région et notamment le groupe SVA basé à Vitry (35).

Les autres abattoirs présents sur le territoire sont indépendants ou communaux. Les deux principaux sont à St Pierre sur Dives et Cany-Barville et appartiennent respectivement aux sociétés EVA et Webert-Ricoeur.

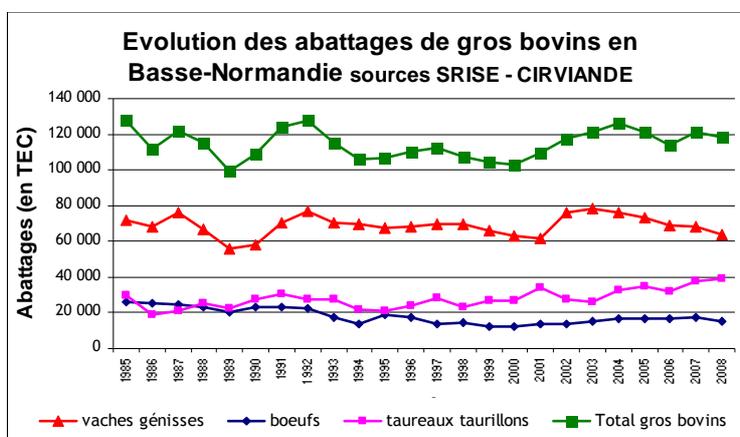
b. Des abattages en baisse

En 2008, les abattages de gros bovins en Basse-Normandie ont représenté 118 200 TEC, en baisse de 2,2 % par rapport à 2007, mais supérieurs de 5 000 TEC à la moyenne des 20 dernières années.

Le décrochage observé en 2006 s'explique par l'apparition de l'épisode de fièvre catarrhale (FC), qui a lourdement pénalisé les abattoirs régionaux qui s'approvisionnaient traditionnellement dans les régions touchées à l'époque.

Les abattages bas-normands représentent en 2008 9,4 % des abattages nationaux, soit un point de moins que la part de la production.

Evolution des abattages de gros bovins (en Tonnes Equivalents Carcasse - TEC) en Basse-Normandie de 1985 à 2008



Source : SRISE - CIRVIANDE

c. Une orientation des abattages vers des mâles laitiers et des femelles "viande"

En 2008, 67,7 % du tonnage de vaches abattues en Basse-Normandie provenaient des vaches laitières. Cependant, ce taux diminue chaque année : - 6,4 points en 4 ans. Cette diminution est directement liée à la baisse très sensible de la disponibilité des réformes laitières en 2007 mais surtout durant le premier semestre 2008.

Parallèlement, la part des vaches allaitantes progresse, tout en comprenant une proportion de race pure toujours plus importante (exemple des charolaises dont la part dans les abattages atteint 13,8 %, soit 0,6 point de plus qu'en 2007).

En 5 ans, le ratio vaches laitières/vaches allaitantes est passé de 75/25 à 68/32 (en TEC).

Pour les génisses, la proportion d'animaux viande est supérieure à 90 % en 2008 et a augmenté par rapport à 2007.

Les abattages de bœufs connaissent, en revanche, une respecialisation en laitier depuis 2/3 ans. En 2008, 66,9 % du tonnage de bœufs abattus en Basse-Normandie provenaient d'animaux laitiers, soit 13 points de plus en 3 ans. L'augmentation est particulièrement nette en race normande (+ 4,6 points en 3 ans %).

Les abattages de jeunes bovins concernent toujours davantage les animaux issus du troupeau allaitant (plus de 60 % du tonnage) mais les laitiers progressent de 3,6 points en 3 ans.

d. Des carcasses plus grasses

Les animaux sont notés en fonction de leur état d'engraissement selon un barème situé entre 1 et 5, 1 étant le plus maigre et 5 le plus gras. Les abatteurs recherchent en général des notes d'engraissement autour de 3, note jugée optimale. Les animaux notés 1 et 2 ne posent pas trop de problèmes de valorisation, c'est pourquoi leur répartition ne sera pas analysée ici. En revanche, pour accroître la valorisation des carcasses, les animaux notés 4 et 5 sont à éviter, c'est pourquoi il est important de considérer l'évolution de la part d'animaux "gras" dans les abattages.

Après une certaine diminution des classements 4 et 5 en 2005 et 2006 (- 1 à 1,5 % par an sur ces deux années), les chiffres de 2007, confirmés en 2008, font apparaître une hausse du taux de bovins gras, et notamment pour les catégories où les proportions d'animaux gras sont significatives.

On constate en effet un accroissement de 2 à 3 points du taux d'animaux gras en vaches, bœufs et génisses, entre 2006 et 2008. Avec des taux de 8,5 à 10,3 % de carcasses grasses, ces catégories d'animaux posent des problèmes de valorisation qui peuvent être améliorés. A une époque, ce taux d'animaux gras atteignait cependant 20 %, on en est loin aujourd'hui.

D'après le Cirviande, qui donne ces chiffres et ces commentaires, l'amélioration connue sur les années 2005 et 2006 s'expliquerait davantage par des causes conjoncturelles que par une réelle évolution des pratiques d'élevage.

e. Répartition des abattages par catégorie : place aux jeunes bovins !

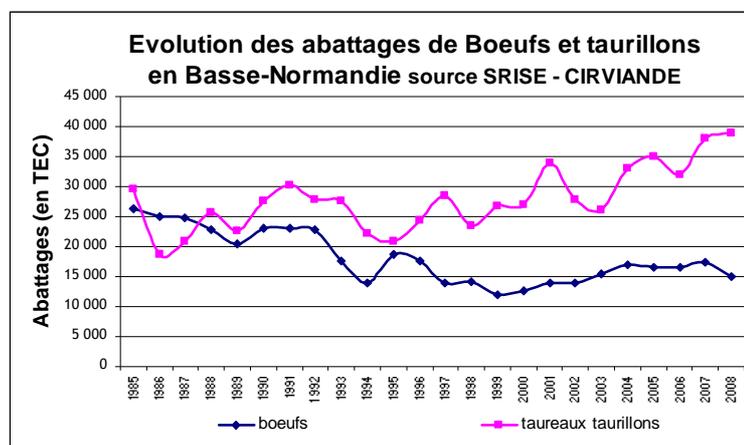
Traditionnellement spécialisée dans l'abattage de bœufs, la Basse-Normandie abat toujours proportionnellement plus de bœufs que l'échelon national, creusant encore plus l'écart en 2007 (5,7 points de plus), et, de ce fait, moins de génisses (2,5 points de moins) et de vaches (2,6 points de moins). L'écart de resserre en JB avec seulement 0,6 point de moins que l'échelon national.

Comme à l'échelon national, les JB, toujours plus nombreux, se substituent aux vaches de réforme. Bien que moins marqué en 2008, ce phénomène est une caractéristique forte des évolutions des abattages.

En Basse-Normandie, sur les 4 dernières années, ce sont plus de 10 % du tonnage abattu qui sont passés de la catégorie vache à la catégorie JB.

La part des abattages entre bœufs et JB est également en constante évolution. En 2008, sur 10 jeunes mâles abattus, moins de 3 étaient des bœufs. La part relative des JB augmente d'année en année, même si depuis la fin des années 90, les abattages de bœufs sont de nouveau en hausse (sauf en 2008), mais de façon beaucoup moins significative qu'en JB.

Evolution des abattages de bœufs et de jeunes bovins (taureaux + taurillons, les taureaux représentant de faibles volumes) en Basse-Normandie de 1985 à 2007



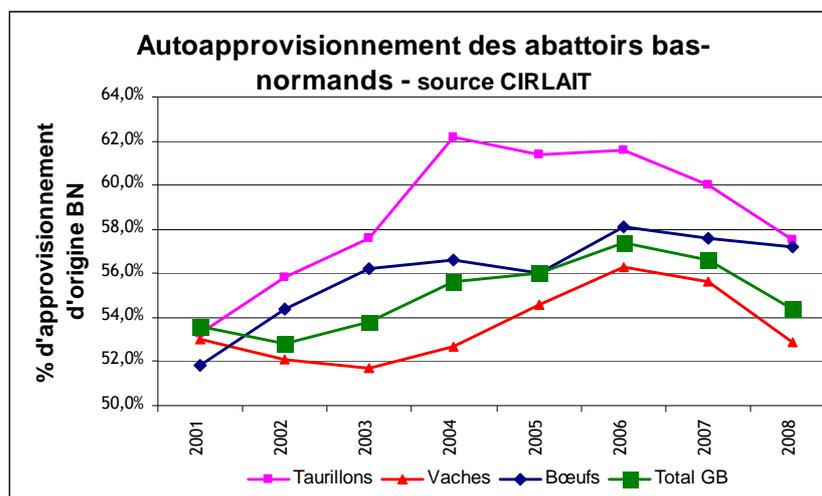
Source : CIRVIANDE

La hausse, bien que modérée, des abattages de bœufs sur ces dernières années, s'inscrit dans une tendance lourde de diminution/stabilisation de la production, y compris en Basse-Normandie. Doit-on en conclure qu'il existe des marchés pour ce type de produit ? A l'exception du groupe SVA (Société Vitrière d'Abattage - groupe Intermarché), qui déclare être à la recherche de ce type d'animaux, les autres outils drainent davantage de production tout en déclarant que la demande pour ce type d'animaux est baissière.

f. Les échanges d'animaux vivants s'intensifient entre les régions de l'Ouest

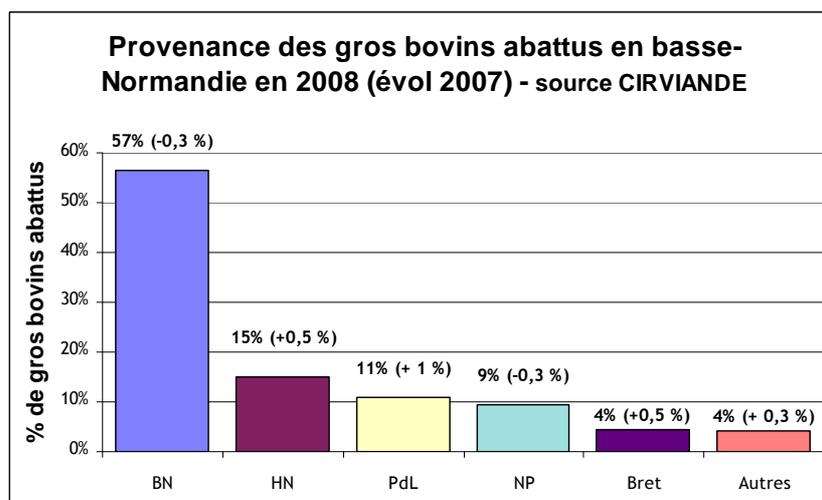
La proportion des animaux bas-normands abattus en Basse-Normandie baisse depuis deux ans. Le taux d'auto approvisionnement en gros bovins est de 54,4 % en 2008 et rejoint ceux de 2001 et 2003. Cette réduction fait suite à 4 années de hausse régulière entre 2002 et 2006. Le bœuf est la catégorie qui "résiste le mieux" à cette nouvelle tendance. Le reste de l'approvisionnement se fait majoritairement en provenance de Haute-Normandie (15 %), Pays de la Loire (11 %) et Nord Picardie (9 %). On constate donc en général un mouvement des animaux du nord au sud sur le territoire du Grand Ouest. Les animaux en provenance de Haute-Normandie sont surtout des mâles (22 % de bœufs et 18,3 % de JB). La Bretagne et le Nord-Picardie expédient principalement des vaches de réforme. A noter aussi une proportion de JB en hausse en provenance du Nord-Picardie.

Evolution du taux d'approvisionnement en Basse-Normandie des gros bovins qui y sont abattus de 2001 à 2008



Source : CIRVIANDE

Origine des gros bovins abattus en Basse-Normandie en 2007 (en %)



(BN = Basse-Normandie ; HN = Haute-Normandie ; PdL = Pays de la Loire ; NP = Nord Picardie ; Bret = Bretagne)

Source : CIRVIANDE

EN RESUME

- Un réseau dense d'abattoirs dominé par des grands groupes nationaux.
- Substitution progressive entre vaches de réforme et jeunes bovins.
- Hausse du nombre d'animaux de type viande dans les abattages de femelle, mais 6,8 vaches de réforme abattues sur 10 sont des laitières.
- Baisse du nombre de mâles de type viande dans les abattages de mâles (bœufs et JB) mais 6,1 JB abattus sur 10 sont de type viande (3,3 en bœufs).
- La production de bœufs diminue mais les abattages augmentent : signe d'une demande ?
- La proportion d'animaux trop gras reste élevée en Basse-Normandie. L'amélioration observée en 2005 et 2007 ne s'est pas poursuivie.
- L'auto-approvisionnement, qui représente plus de 54,4 % des animaux abattus en Basse-Normandie en 2008, est en baisse depuis deux ans.
- Bovins vivants : la Bretagne et les Pays de la Loire sont les principaux "clients" de la Basse-Normandie, la Haute-Normandie et les Pays de la Loire les principaux fournisseurs.

4. Des exploitations qui évoluent

L'analyse de l'extraction des données IPG au niveau bas-normand permet d'identifier les flux d'animaux entre les différents systèmes détenteurs du troupeau allaitant sur la période 2002-2007. Il ressort que les systèmes évoluent selon leur zone géographique (découpage cantonal) sur la période récente.

a. Des structures diversifiées - analyse des systèmes bovins

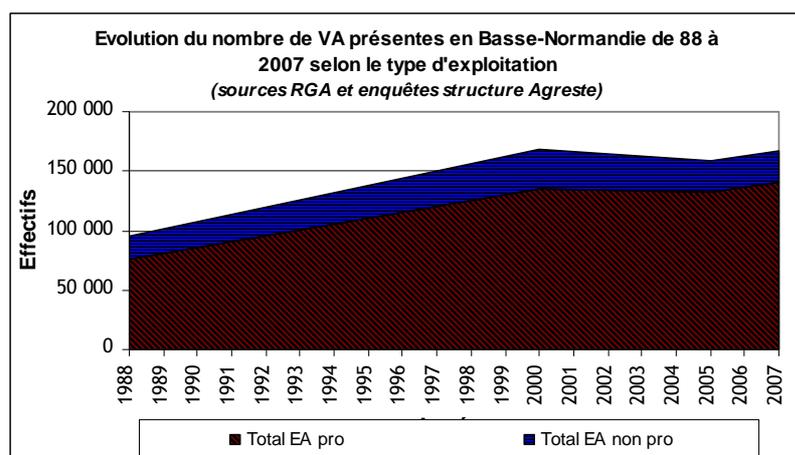
Remarque : les données extraites des recensements généraux agricoles (SCEES, RGA) et de l'enquête Structure 2005 ne permettent d'obtenir que 3 ou 4 points selon la période considérée (de 1979 à 2005 ou de 1988 à 2005). L'analyse que l'on peut en faire reste donc limitée puisque les variations plus fines manquent (réactions suite aux crises de l'ESB par exemple). Des tendances lourdes sur l'évolution des systèmes d'élevage bas-normands et sur le troupeau allaitant peuvent cependant se dégager.

• L'élevage allaitant n'est pas réservé aux professionnels

Contrairement à l'élevage laitier qui nécessite la possession de matériel pour traire les animaux et oblige à une forte astreinte, l'élevage allaitant n'est pas seulement une affaire de professionnels. La part de vaches allaitantes détenue par des exploitants non professionnels est en effet non négligeable puisqu'elle représente 15 % des effectifs totaux. De plus, ces élevages pratiquent traditionnellement l'élevage de bœufs pour occuper leurs surfaces. Cette part varie peu dans le temps même si elle a tendance à diminuer ces dernières années.

Une telle proportion de vaches allaitantes n'est pas négligeable dans le troupeau total.

Evolution de la répartition des effectifs de vaches allaitantes dans les exploitations agricoles (EA) professionnelles et non professionnelles en Basse-Normandie de 1988 à 2007



Source : RGA 1988 et 2000 ; Enquêtes Structure 2005 et 2007

Cette remarque invite à considérer avec attention l'offre émanant des exploitations non professionnelles. En effet, 15 % de l'offre peuvent créer des déséquilibres importants dans le secteur.

Une autre raison consiste à considérer l'exploitation non professionnelle comme un système d'installation progressif, réglant le problème de l'incapacité actuelle à transmettre une exploitation allaitante en dehors du cadre familial.

Il est donc important de considérer les non professionnels comme des éleveurs allaitants à part entière au même titre que les élevages mixtes.

• L'élevage allaitant : une affaire de spécialistes ?

Remarque : l'étude de l'évolution des systèmes bovins en Basse-Normandie a pu être réalisée finement grâce à la collaboration entre les EDE qui ont accepté de transmettre les données IGP depuis 2002 et la Chambre d'agriculture de l'Orne qui a adapté son outil de traitement des systèmes bovins aux autres départements normands. Qu'ils en soient ici remerciés !

Le lecteur retrouvera la plupart des données issues de ce traitement en annexe 1.

L'élevage bas-normand a été réparti en 13 systèmes.

18 900 DETENTEURS BOVINS 1 683 000 BOVINS BASSE-NORMANDIE 2008	PAS DE VACHES ALLAITANTES (moins de 5 VA)			AVEC VACHES ALLAITANTES (<= 5 VA)		
	sinon	ENGRAISSEUR (mâles vendus par an > 5)		NAISSEUR	ENGRAISSEUR (mâles vendus par an > 5)	
		BŒUFS majoritaires	JB majoritaires		BŒUFS majoritaires	JB majoritaires
AVEC LAIT (>= 5 VL)	LAIT SPE	LAIT + B	LAIT + JB	VA + VL (Mixte)	VA+ VL + B	VA + VL + JB
SANS LAIT (< 5 VL)	Petits Cheptels (mois de 25 bovins)	ENG B	ENG JB	VA (naisseur)	VA + B	VA + JB

Le traitement des données IPG de 2008 (au 31 décembre) permet d'avoir une photographie du nombre de détenteurs et du troupeau bovin par grand système et leur évolution depuis 2002.

SYSTEMES BOVINS EN 2008 BASSE-NORMANDIE	Détenteurs		Nb de Bovins		Nb de VA		Nb de VL		Nb JB vendus		Nb Bœufs vendus	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Systèmes VA	1 477	8%	102 083	6%	41 944	29%	639	0%	917	1%	949	2%
Systèmes VA + JB	714	4%	106 897	6%	36 118	25%	236	0%	20 462	15%	1 105	2%
Systèmes VA + BO	293	2%	31 747	2%	9 903	7%	156	0%	679	0%	3 577	7%
Systèmes VA + VL	535	3%	59 115	4%	9 796	7%	16 965	4%	351	0%	522	1%
Système VA + VL + JB	1 045	6%	246 688	15%	27 275	19%	60 193	13%	39 900	28%	2 574	5%
Systèmes VA + VL + BO	475	3%	90 838	5%	9 653	7%	23 162	5%	1 126	1%	6 600	13%
Système Lait spécialisé	3 360	18%	329 465	20%	364	0%	153 454	32%	922	1%	2 703	5%
Système VL + JB	1 869	10%	345 378	21%	339	0%	118 616	25%	61 752	44%	3 863	7%
Système VL+Bœufs	1 747	9%	264 131	16%	300	0%	94 320	20%	2 171	2%	21 558	41%
Système ENG JB	102	1%	10 395	1%	24	0%	17	0%	8 709	6%	252	0%
Systèmes ENG BO	92	0%	5 096	0%	31	0%	24	0%	91	0%	1 740	3%
Système Petits élevages	6 893	37%	60 108	4%	10 400	7%	8 624	2%	3 607	3%	6 883	13%
Système atypique	269	1%	30 900	2%	89	0%	48	0%	12	0%	92	0%
TOTAL	18 871	100%	1 682 841	100%	146 236	100%	476 454	100%	140 699	100%	52 418	100%

Les systèmes spécialisés viande (absence de lait) pèsent peu dans la région : 15 % des détenteurs de bovins, avec 14 % des effectifs de bovins, mais plus de 61 % du troupeau allaitant, 15 % des JB vendus et 11 % des bœufs.

Les systèmes mixtes (lait + vaches allaitantes) représentent 12 % des détenteurs de bovins, 33 % du troupeau allaitant, 29 % des jeunes bovins vendus en 2008 et 19 % des bœufs.

Les petits systèmes (moins de 25 bovins) représentent à eux seuls 37 % des détenteurs, 7 % du troupeau allaitant et 13 % des bœufs vendus.

La viande est donc bien loin derrière le lait en terme d'effectifs.

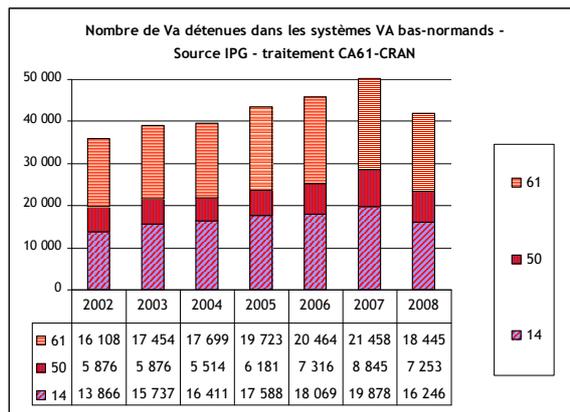
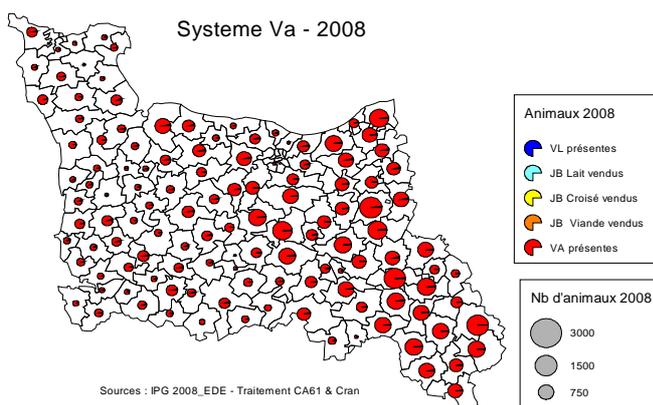
Les vaches allaitantes sont concentrées sur 3 systèmes principaux : naisseur, naisseur+JB et mixte+JB. Ces trois systèmes regroupent 73 % du troupeau allaitant.

L'analyse de la dynamique de ces systèmes entre 2002 et 2008 permet de mieux cerner ce que pourrait être l'élevage de demain en Basse-Normandie.

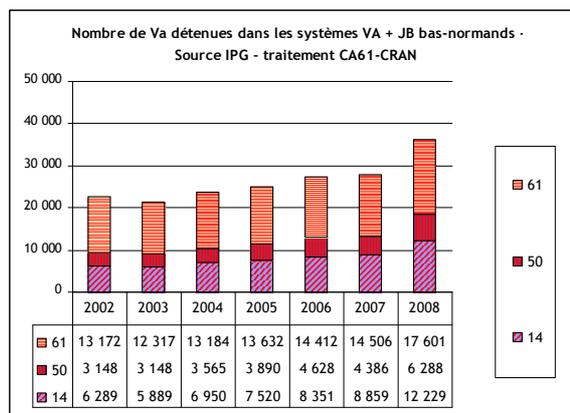
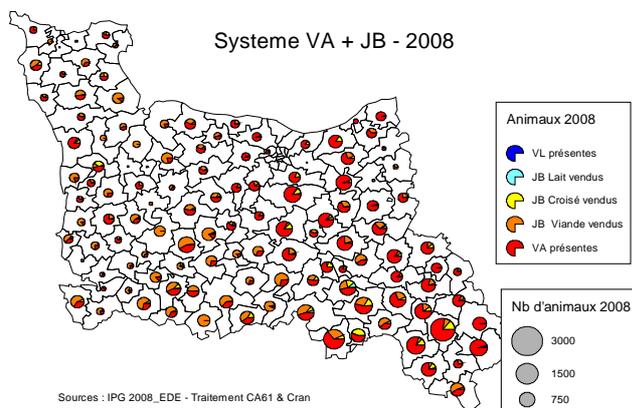
EVOLUTION annuelle 2002-2008	Détenteurs		Nb de Bovins		Nb de VA		Nb de VL		Nb JB vendus		Nb Bœufs vendus	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Systèmes VA	36 /an	2,4%	4 832 /an	4,8%	1 669 /an	3,9%	-27 /an	-3,6%	57 /an	8,4%	-11 /an	-1,1%
Systèmes VA + JB	28 /an	4,6%	5 587 /an	6,3%	2 036 /an	6,9%	6 /an	2,7%	1 020 /an	6,0%	15 /an	1,5%
Systèmes VA + BO	-23 /an	-6,5%	-1 914 /an	-5,1%	-589 /an	-5,1%	-12 /an	-5,9%	-16 /an	-2,2%	-312 /an	-7,2%
Systèmes VA + VL	-25 /an	-4,0%	-1 427 /an	-2,1%	-419 /an	-3,6%	-422 /an	-2,2%	2 /an	0,5%	-26 /an	-4,4%
Système VA + VL + JB	59 /an	6,7%	19 216 /an	10,1%	1 944 /an	9,1%	4 739 /an	10,2%	3 876 /an	13,4%	122 /an	5,6%
Systèmes VA + VL + BO	-29 /an	-5,2%	-1 081 /an	-1,2%	-279 /an	-2,7%	-308 /an	-1,3%	-5 /an	-0,4%	-291 /an	-3,9%
Système Lait spécialisé	-381 /an	-8,6%	-25 962 /an	-6,5%	-41 /an	-8,8%	-12 608 /an	-6,7%	-116 /an	-9,3%	-411 /an	-10,9%
Système VL + JB	26 /an	1,4%	11 333 /an	3,6%	23 /an	7,9%	3 983 /an	3,7%	3 539 /an	6,8%	114 /an	3,2%
Système VL+Bœufs	-124 /an	-5,9%	-7 601 /an	-2,6%	-4 /an	-1,3%	-3 425 /an	-3,3%	-15 /an	-0,7%	-817 /an	-3,3%
Système ENG JB	-1 /an	-0,8%	154 /an	1,5%	1 /an	4,7%	1 /an	5,2%	372 /an	4,8%	-6 /an	-2,3%
Système ENG BO	-5 /an	-4,9%	-200 /an	-3,6%	-4 /an	-9,0%	-3 /an	-8,2%	-5 /an	-4,8%	-105 /an	-5,1%
Système Petits élevages	-431 /an	-5,3%	-3 069 /an	-4,5%	-212 /an	-1,9%	-1 283 /an	-10,6%	106 /an	2,9%	-769 /an	-8,4%
Système atypique	-2 /an	-0,8%	-539 /an	-1,6%	6 /an	8,5%	2 /an	5,0%	-1 /an	-4,6%	5 /an	6,0%
TOTAL	-875 /an	-4,1%	-669 /an	0,0%	4 132 /an	3,1%	-9 356 /an	-1,9%	8 814 /an	7,6%	-2 492 /an	-4,2%

On peut distinguer 3 types de systèmes :

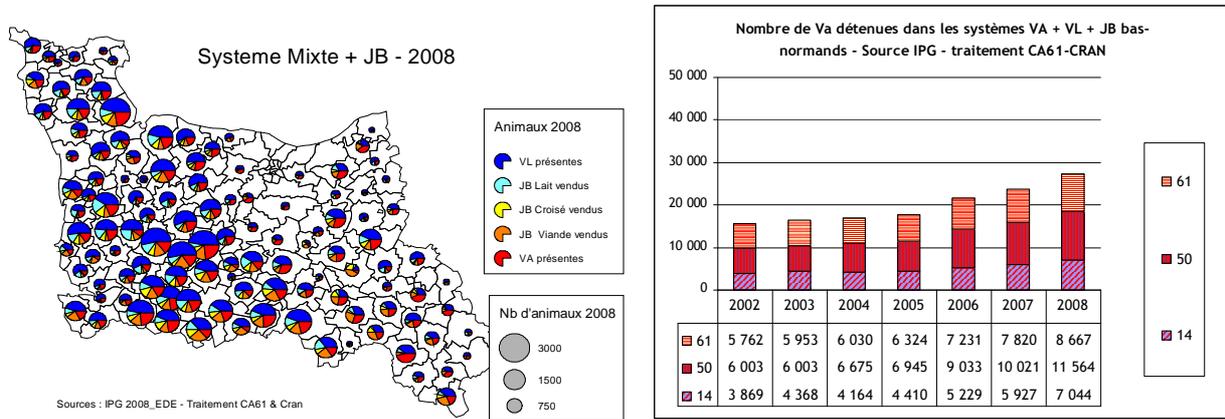
- **En perte de vitesse** (réduction moyenne supérieure à la moyenne des 6 dernières années) : lait spécialisé, petits producteurs (moins de 25 bovins) et tous les systèmes qui élèvent de bœufs. Dans ce groupe des systèmes en baisse, ce sont les laitiers spécialisés qui disparaissent le plus vite (- 8,6 % par an). Cela ne signifie pas pour autant que ces exploitations s'arrêtent. Certaines d'entre elles changent de système : mise en place d'un atelier d'engraissement, transformation du troupeau laitier en troupeau allaitant (race normande) avant le départ à la retraite, regroupement de l'exploitation entraînant une évolution du système (troupeau mixte, avec ou sans engraissement).
- **Maintien** : système mixte.
- **En progression** : tous les systèmes qui engrassent des jeunes bovins, avec une dynamique particulièrement forte pour les systèmes mixtes + JB (+ 6,7 % par an). Le système naisseurs spécialisés progresse de 2,4 % par an, ce qui est une vraie surprise.



2008 marque une vraie rupture dans la progression du système naisseur spécialisé. Un phénomène sans doute expliqué par l'épisode de fièvre Catarrhale. Les naisseurs ont dû conserver des animaux et changent donc de système en 2008. Il faudra certainement attendre 1 à 2 ans pour s'assurer qu'il ne s'agit pas d'un retournement de tendance. Ces élevages, qui peuvent aussi être adossés à des grandes cultures, se situent sur la bordure est de la région. La hausse des systèmes naisseurs de ces dernières années s'explique par l'arrêt du lait dans des exploitations laitières avec ou sans bœufs et le remplacement des bœufs par des vaches allaitantes, qui dégagent une meilleure marge depuis le découplage.



Les naisseurs engraisseurs de JB engrassent principalement des JB viande et quelques croisés.



Les systèmes à trois ateliers (naissage + engraissement de JB + lait) se situent principalement dans la Manche, le bassin et le bocage ornais. C'est le seul type de système où les ateliers d'engraissement offrent le plus de diversité des animaux engraisés.

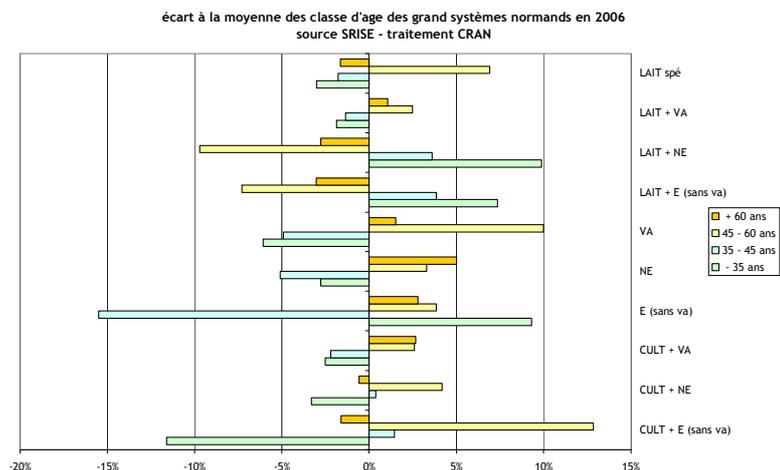
• Analyse des classes d'âge

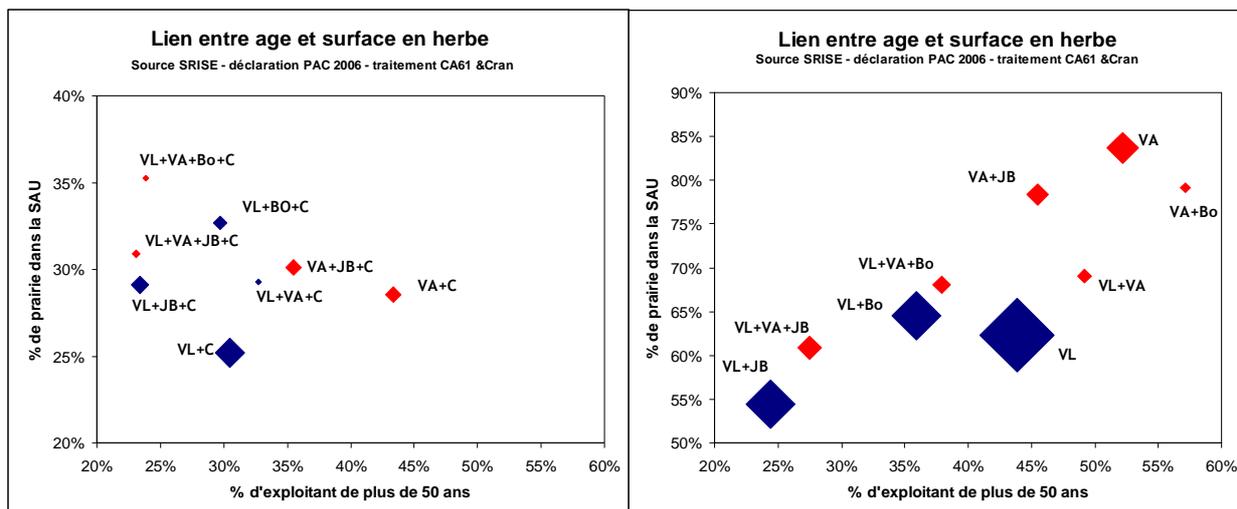
Le traitement issu des déclarations PAC 2006 (partenariat SRISE de 2007) permet une répartition des systèmes de production bas-normands par classe d'âge. Le document en annexe 2 décrit chaque système par classe d'âge : poids macroéconomique et caractéristiques moyennes. Les exploitations conduites par les plus jeunes sont de taille plus importante, avec une proportion de surface en herbe plus faible.

L'élevage compte davantage de jeunes que la moyenne de toutes les exploitations bas-normandes.

Au sein des systèmes d'élevage "viande" :

- beaucoup moins de jeunes dans les systèmes naisseurs sans lait (et surtout sans engraissement),
- les systèmes d'élevage adossés à la culture comptent moins de jeunes (mais c'est le cas aussi pour les cultures spécialisées),
- la progression des systèmes vaches allaitantes des dernières années n'est pas le fait de l'installation mais, comme indiqué plus haut, de la conversion d'exploitations existantes (arrêt du lait, remplacement de bœufs par des vaches allaitantes).





Ces deux graphiques illustrent, à partir d'une "photo" de 2006, le faible attrait des systèmes herbagers pour les jeunes exploitants. La surface des carrés est proportionnelle au nombre d'exploitations concernées. Les systèmes avec des vaches allaitantes sont en rouge.

La taille croissante des troupeaux, la dispersion du parcellaire, le coût du foncier, le marché des céréales, la recherche de sécurité fourragère, la limite du temps de travail dans les exploitations, le goût pour la culture des jeunes éleveurs sont des facteurs explicatifs de la réduction de l'herbe.

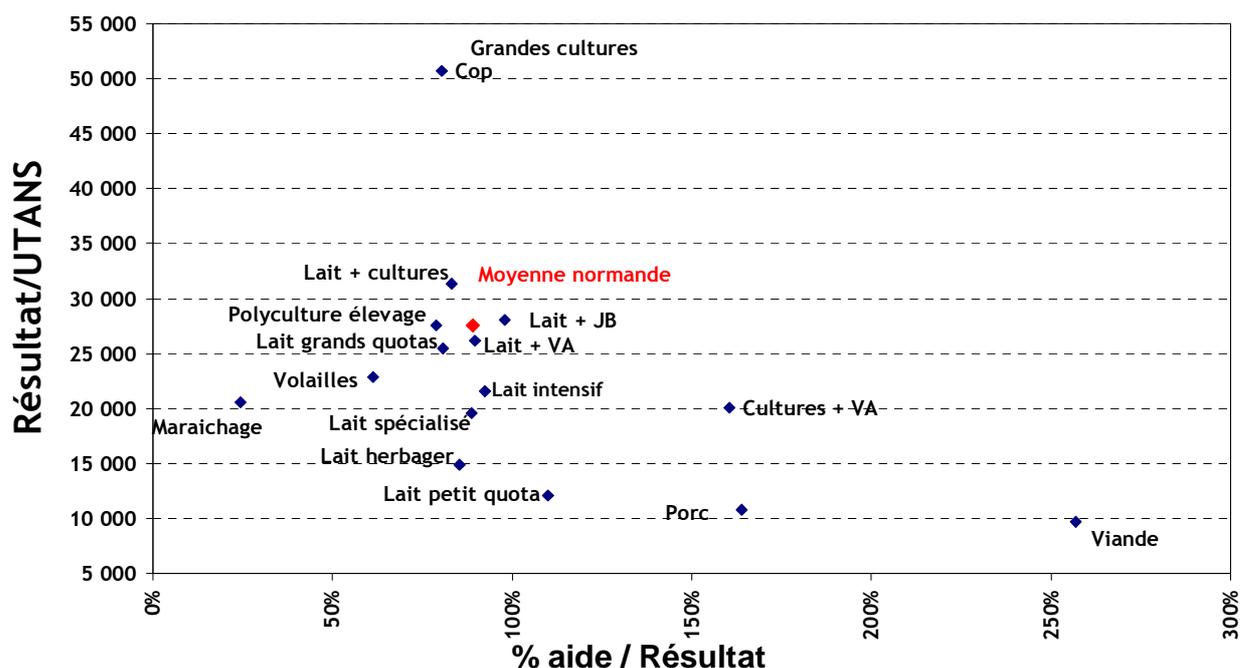
Les résultats économiques observés des systèmes qui privilégient l'herbe sont souvent inférieurs à la moyenne régionale.

Les récentes décisions du bilan de santé qui consistent à revaloriser les DPU des surfaces en herbe participent au rééquilibrage et donnent un signal fort en faveur de l'herbe.

b. Des niveaux de rémunération modeste

RESULTAT COURANT par UTANS ET PART DES AIDES - Comptes par système Normandie - 2007/2008

traitement cran d'après données CER - 2007/2008



Les exploitations "bovins viande" se caractérisent par un capital immobilisé important, une faible rentabilité qui conduit à des rémunérations moyennes à faibles. De plus, le niveau de dépendances aux aides PAC est le plus élevé.

En 2006/2007, le système "viande" affiche un résultat moyen par UTA de 14 000 € alors que la moyenne régionale est de 20 000 €. L'année suivante, le revenu moyen normand progresse de 7 000 € alors que celui des systèmes viande n'atteint pas 10 000 €.

EN RESUME

- La production de viande normande est caractérisée par une large diversité (race, croisement, format, niveau d'engraissement). Cela permet de répondre à toute sorte de marchés mais nécessite un tri renforcé et coûteux.
- Les systèmes viande normands dégagent des revenus moyens par UTA inférieurs à la moyenne régionale (10 000 € en 2007/2008 contre 27 000 € en moyenne régionale). Ils affichent également une très forte dépendance aux soutiens de la PAC (ratio aide/résultat : 250 % pour 90 % en moyenne régionale).
- Les détenteurs de vaches allaitantes sont en moyenne plus âgés.
- La récente progression du nombre d'exploitations ayant des vaches allaitantes n'est pas due à l'installation de jeunes, mais à la mutation de systèmes (principalement en remplacement du troupeau laitier pour valoriser les surfaces en herbe).
- La levée des quotas laitiers dans les années à venir pourrait renforcer encore la croissance de l'élevage allaitant.

LES ENTRETIENS

1. Objectifs des entretiens

Suite à l'analyse des données à disposition concernant la filière allaitante bas-normande et son évolution depuis la fin des années 80, plusieurs constats peuvent être faits :

- La jeunesse de la filière allaitante régionale peut expliquer le manque d'organisation et d'adaptation entre les acteurs qui la composent.
- La production est très diversifiée au regard notamment des nombreux systèmes détenteurs de vaches allaitantes. De plus, toutes les principales races à viande sont présentes sur le territoire et les troupeaux allaitants se sont souvent créés par remplacement d'un troupeau normand existant. Une grande diversité d'animaux est donc présente sur le territoire.
- Les aides versées aux éleveurs allaitants bas-normands dans le cadre du CPER sont en diminution sur les dernières années. Il est donc important de mieux cibler les productions à soutenir dans les années à venir (**Cirlbvn**).
- L'abattage est historiquement plutôt orienté vers des animaux laitiers et les animaux allaitants sont relativement plus exportés que les laitiers (**Cirviande**).
- Les démarches qualité ne représentent que 5 % des produits agricoles de la Normandie (**IRQUA-Normandie**).
- Enfin, de nombreux facteurs nationaux et internationaux sont en évolution et concernent l'avenir de la filière allaitante (**Institut de l'Élevage**).

Ces constats et les réflexions menées sur la filière ont aidé à déterminer les objectifs des entretiens, les questions abordées et les personnes interrogées (aval de la filière et producteurs).

Plusieurs grands thèmes ont été abordés avec, à chaque fois, les trois dimensions temporelles : passé, présent et avenir :

- l'évolution des structures de la filière depuis la production jusqu'aux transformateurs,
- l'adéquation offre/demande en viande issue du troupeau allaitant,
- les points forts/points faibles de la filière elle-même puis du contexte dans lequel elle s'inscrit (territoire, politiques, attentes des consommateurs...),
- les démarches qualités et les filières courtes (vente directe) et bio,
- l'avis des éleveurs sur l'impact des décisions prises dans le cadre du bilan de santé de la PAC et des négociations à l'OMC sur la production et en particulier sur leur élevage.

32 entretiens ont été menés en juin et juillet 2008. Leur durée était de une à deux heures selon les acteurs. Les questions étaient ouvertes, c'est pourquoi les principaux éléments repris dans l'analyse de ces entretiens n'ont jamais été émis par l'ensemble des acteurs, certains ne s'étant pas prononcés sur l'élément considéré.

32 entretiens ne sont pas suffisant pour représenter l'avis global du monde agricole et de la filière allaitante bas-normande. L'objectif recherché dans la sélection des personnes rencontrées est la diversité. Ainsi, les points de vue les plus variés ont-ils été recueillis.

2. Les acteurs interrogés

Sur les 32 personnes rencontrées, 13 sont des acteurs de l'amont et de l'aval de la filière (appelés dans l'analyse qui suit "acteurs") et 19 sont des agriculteurs détenteurs d'un troupeau de vaches allaitantes ou engraisseurs de jeunes bovins (appelés "éleveurs").

a. Entretiens auprès des acteurs

Il était impératif de sélectionner des acteurs de l'amont qui encadrent la production (OPA et interprofession), des acteurs intervenant dans le négoce en bestiaux privé et coopératif, dans l'abattage des animaux et enfin dans l'approvisionnement des outils de transformation.

Le maximum d'acteurs a été sollicité dans l'ensemble des catégories de professionnels concernés (sauf pour les négociants privés qui sont trop nombreux), dans le but de cerner au maximum les problématiques et interrogations que les acteurs ont de leur filière.

Ainsi, ont été interrogés (voir annexe 7) :

- 5 acteurs des OPA (conseillers des Chambres départementales d'agriculture, responsable du réseau bovins viande de Basse-Normandie, responsable du pôle allaitant haut-normand) et de l'Interprofession (Cirviande),
- 3 acteurs faisant partie d'organisations de producteurs (Coopelveau, Normandie-Bovins et Agrial) et 1 négociant privé (Société BVN),
- 4 acteurs représentant les abattoirs et les transformateurs : 1 abatteur (Bigard), 1 transformateur (Charal) et 2 responsables d'approvisionnement (Socopa, SVA).

b. Entretiens auprès des éleveurs

Ces entretiens ont eu lieu après ceux des acteurs, suivant l'idée que les acteurs ont une vision plus globale de la filière et qu'ils pourraient ainsi mieux préciser les grands facteurs en jeu pour les années à venir ainsi que les grandes évolutions s'opérant en son sein. Cette idée s'est confirmée lors du discours tenu par les uns et les autres. Cela ne signifie aucunement cependant que les idées ou problèmes soulevés par les acteurs soient plus justifiés que ceux abordés par les éleveurs.

Les 19 éleveurs interrogés font souvent partie de réseaux puisque la sélection s'est opérée principalement à partir de listes détenues par les différents conseillers en élevage des 3 Chambres départementales d'agriculture bas-normandes. Ce sont donc des éleveurs qui "s'impliquent" dans la filière allaitante, ce qui sous-entend qu'ils sont peut-être plus informés sur la filière que l'ensemble des éleveurs bas-normands. Nous pouvons mettre cela en opposition avec la recherche de diversité évoquée plus haut.

Les listes proposées par les conseillers des Chambres départementales d'agriculture ont été établies selon certains critères prédéfinis et dans un but de diversité maximale (annexe 8) : élevages spécialisés, mixtes, exploitants jeunes ou âgés, formes sociétaires ou individuelles dans des régions bocagères ou de plaine.

Ce panel d'éleveurs est ainsi composé de :

- 4 éleveurs installés depuis moins de 10 ans, 2 dans des exploitations individuelles et 2 sous forme sociétaire,
- 1 éleveur de plus de 60 ans et possédant une exploitation individuelle,
- 2 éleveurs en agriculture biologique,
- 1 éleveur en cessation d'activité,
- les troupeaux de vaches allaitantes considérés s'étendent de 20 à 220 animaux,
- le nombre d'animaux engraisés par an s'étend de 0 (pour certains naisseurs) à 876.

Une caractérisation plus fine des élevages rencontrés n'est pas nécessaire pour le type d'entretiens que nous avons effectués.

EN RESUME

- Recherche de diversité parmi les 32 entretiens réalisés.
- 13 acteurs de la filière interrogés.
- 19 éleveurs interrogés.

3. Synthèse des entretiens

a. Etat des lieux de la filière

• Adéquation offre / demande

Un devenir des mâles incertain

L'augmentation du coût alimentaire sur la période récente et le découplage de la prime spéciale bovins mâles (PSBM) soulèvent de nombreuses incertitudes quant à la filière engraissement bas-normande. S'ajoute à cela l'abandon futur des quotas laitiers alors que les ateliers mixtes ou laitiers engraisent une part importante de mâles issus du troupeau allaitant.

Les marchés à l'export pour les broutards et les jeunes bovins sont par ailleurs en récession. L'Italie doit en effet mettre aux normes ses ateliers d'engraissement et l'Espagne se heurte notamment à la hausse du coût alimentaire avec un engraissement majoritairement à base de rations sèches.

5 éleveurs voient donc un retour de l'engraissement à l'herbe dans les années à venir (bœufs notamment) mais l'aval insiste sur le fait que la demande est nulle pour ce type d'animaux.

Une bonne perception des marchés par les éleveurs

Les éleveurs allaitants perçoivent bien les différents marchés qui s'offrent à eux et leurs exigences respectives. Les débouchés de la boucherie traditionnelle ont tout d'abord tendance à diminuer. La demande est plutôt à contre-courant de la demande standard avec une recherche d'animaux lourds permettant une part importante de morceaux à cuisson rapide. Ensuite, les débouchés standard (GMS et export principalement) demandent un poids limité avec une bonne conformation et une note d'engraissement de 3. Les poids évoqués vont de 420 kg pour les taurillons export à 450 kg pour les femelles.

Les éleveurs et opérateurs de la filière sont en général d'accord sur le fait que les races blondes d'Aquitaine et limousine sont davantage réservées aux débouchés boucheries, alors que les races charolaises et salers s'orientent vers du standard. L'aval insiste sur le fait que certains animaux sont trop lourds et trop gras, d'où un questionnement sur le sens futur du progrès génétique.

Les éleveurs connaissent donc la demande de l'aval mais constatent des incohérences entre les différents messages qu'ils reçoivent.

Les prix ne vont pas dans le sens du marché

La part importante de viande issue du troupeau laitier ne tire pas les prix vers le haut. Par ailleurs, les éleveurs constatent que les carcasses les plus lourdes sont les mieux payées (au kg de viande), ce qui ne les incite pas à réduire le poids de leurs animaux. De plus, la plus-value permise par une dessaisonnalisation par exemple ne permet pas de couvrir le surcoût alimentaire dû à cette pratique. Les opérateurs de l'aval sont également conscients du manque d'incitations financières pour orienter la production selon les débouchés du marché, mais ne peuvent pour l'instant résoudre le problème (nécessité d'accords interprofessionnels...).

Des marges de manœuvre pour améliorer l'offre

Pour les producteurs, l'offre peut être améliorée notamment par la sélection génétique, dans le cas où des incitations financières sont mises en place pour orienter l'offre différemment. Une réduction des coûts de production semble être possible en limitant les coûts vétérinaires et alimentaires par le choix d'une race plus rustique par exemple (comparaison charges/produits nécessaire).

Les opérateurs de la filière envisagent 4 axes d'amélioration de l'adéquation offre/demande :

- progresser dans les techniques d'alimentation et de conduite du troupeau, notamment par une forte réduction de la mortalité des veaux et une meilleure gestion de l'herbe,
- augmenter la taille des lots par le collectif (regroupement d'éleveurs), limitant les frais d'approche,
- travailler sur l'homogénéisation du troupeau par la sélection génétique afin de limiter la fonction de tri des intermédiaires,
- communiquer davantage sur la demande de l'aval pour orienter la production.

Les acteurs de l'aval sont conscients des difficultés pour un éleveur de changer d'orientation dans sa production et mettent en avant la longueur du cycle de production.

L'évolution de l'offre et de la demande est conditionnée par la demande des consommateurs mais également par l'évolution des structures, que ce soit les exploitations ou l'aval. Il est donc intéressant d'interroger les acteurs sur l'évolution passée et à venir des exploitations, mais également des structures de l'aval.

- **Évolution des structures**

Un agrandissement des exploitations allaitantes au fil des contraintes

Les exploitations allaitantes bas-normandes s'agrandissent alors que la main-d'œuvre, notamment familiale, stagne ou se réduit. Cela encourage la création de formes sociétaires permettant des conditions de travail plus souples.

L'aval est favorable à cette "restructuration" de la production qui permet une meilleure organisation de la production et des tailles de lots plus importantes.

Les éleveurs pensent que le système naisseur-engraisseur devrait se développer à l'avenir, afin de limiter la dépendance au marché du maigre ou du maigre et du gras.

Les opérateurs sont plus favorables à une spécialisation croissante des exploitations car ils reprochent aux naisseurs-engraisseurs des tailles de lots et une homogénéité limitées.

Un maintien nécessaire de la concurrence (négociants)

Une restructuration est en cours parmi les négociants alors que les éleveurs espèrent le maintien des négociants privés pour entretenir une concurrence dans le commerce de bestiaux en vif. Ils sont souvent jugés plus dynamiques et plus flexibles que les organisations de producteurs commerciales. Celles-ci sont cependant intéressantes pour la vente de jeunes bovins, secteur sur lequel elles se spécialisent.

Les abatteurs voient également le négoce privé comme plus dynamique (conditions de travail plus flexibles...) et l'augmentation de leurs volumes individuels est positive pour l'aval.

Un manque de transparence de l'aval

Les éleveurs manquent d'informations sur l'aval de leur filière à partir des abattoirs. Il n'y a aucune communication directe entre production et abattage si ce n'est la remontée des classements des animaux. Les éleveurs constatent cependant la forte restructuration de cette industrie et craignent les implications d'un monopole sur le prix de la viande payé aux producteurs.

Un opérateur insiste cependant sur la capacité de négociation renforcée de l'industrie de la viande face aux GMS qui avaient jusqu'à maintenant le pouvoir de décideur.

Les éleveurs ont donc le sentiment que l'avenir se jouera sur l'engraissement et pensent avoir une carte à jouer sur les différentes formes d'engraissement possibles.

Une restructuration de la filière allaitante est en cours, mais il n'est pas souhaitable selon les éleveurs que celle-ci soit trop poussée.

- **Démarches "qualité"**

Des signes de qualité en perte de vitesse

Éleveurs et opérateurs de la filière sont peu optimistes sur l'avenir de ces démarches qui sont jugées trop nombreuses et trop peu exigeantes pour certaines. Les consommateurs sont donc perdus et la plus-value est inexistante sur certaines démarches. Seuls quelques créneaux semblent encore intéressants comme les labels ou la démarche Charolux (export de jeunes bovins vers l'Allemagne). Certains plaident donc pour un regroupement de ces démarches et l'aval les considère comme des marchés de niche.

Agriculture biologique : des contraintes bien rémunérées

Selon les éleveurs, différents éléments vont dans le sens d'un développement futur de l'agriculture biologique :

- la demande théorique supérieure à l'offre,
- une production contraignante qui répond aux attentes du consommateur (conditions de production, production "propre et saine"...),
- une plus-value de 10 à 15 % par rapport au conventionnel en viande bovine,
- un potentiel de production dans les zones herbagères bas-normandes.

Deux limites ont cependant été évoquées : un prix élevé alors que la viande bovine est déjà un produit onéreux et une irrégularité du produit en fonction des exploitations.

Les opérateurs pensent eux aussi à un développement futur du bio.

Vente directe : un second métier pour l'éleveur

La vente directe est source de contraintes et gourmande en main-d'œuvre malgré différents modes de transformation (transformation dans un laboratoire de l'exploitation ou à façon, vente en compensé ou non...). Cette démarche est donc un métier à part entière et se limite souvent à des exploitations qui ont un potentiel de main-d'œuvre, la capacité d'investir et le souhait de développer une relation commerciale avec le consommateur. Une majorité d'éleveurs voit

cependant un développement de cette démarche et même une solution potentielle face à des importations croissantes (démarcation du produit).

Les opérateurs sont logiquement peu disposés à voir cette démarche se développer puisque les éleveurs évitent ainsi tous les échelons de la filière. Ils attribuent par ailleurs le succès de la vente directe à la marge trop importante de la GMS sur la viande.

- **Contrats et commercialisation**

Des choix de commercialisation historiques

4 principaux modes de commercialisation sont identifiables parmi les producteurs rencontrés :

- animaux vendus chez un/des négociants privés par l'intermédiaire ou non d'un marché aux bestiaux,
- commercialisation dans une OP,
- commercialisation en vente directe (pour une partie de la production),
- animaux vendus directement à un abattoir.

Deux types de relations sont identifiables : une partie des éleveurs entretient une relation de confiance avec un négociant (souvent le même depuis longtemps) tandis que d'autres mettent plusieurs négociants en concurrence.

Les éléments qui orientent le choix des éleveurs dans leur mode de commercialisation sont principalement : le prix payé, le délai de paiement, la flexibilité du négociant (heure de chargement...) et la durée de transport des animaux.

Les modes de commercialisation sont donc divers en élevage allaitant, les éleveurs privilégiant les négociants privés, alors que les OP incarnent la contractualisation en élevage bovin, acte qui peine à se développer.

Des contrats oui... mais pas pour moi

Les éleveurs voient souvent dans la contractualisation l'idée d'intégration. 5 éleveurs pensent qu'elle permet un transfert des risques de l'aval vers la production (contraintes des cahiers des charges, pas d'intégration des coûts de production dans les grilles de paiement...). Certains y voient cependant un levier qui va dans le sens du travail et de l'organisation de la production, intéressant s'il y a une plus-value à la vente. L'intérêt semble porter principalement sur la production de taurillons qui peut être davantage cadrée et maîtrisée, à l'image de la production porcine. Le manque d'homogénéité et de taille des lots chez les naisseurs-engraisseurs en limite cependant la portée.

Les acteurs de l'aval perçoivent par ailleurs des intérêts divergents entre les producteurs et les abatteurs ou OP, ce qui expliquerait le manque de succès de ces démarches. Ils regrettent également le manque d'implication des distributeurs qui permettraient d'apporter davantage de garanties aux producteurs.

ETAT DES LIEUX DE LA FILIERE : EN RESUME

- **Adéquation offre/demande**

- Beaucoup d'incertitudes sur le devenir des mâles (broutards, JB) et de l'engraissement local.
- Une demande plus forte d'animaux issus du troupeau laitier que de ceux issus du troupeau allaitant.
- De bons débouchés pour les femelles et les JB, contrairement au bœuf.
- Un manque d'incitations financières allant dans le sens de la demande.
- Trop d'animaux gras et trop lourds selon l'aval, notamment en femelles et bœufs.

- **Evolution des structures**

- Les exploitations s'agrandissent.
- Les systèmes qui semblent se développer sont les naisseurs-engraisseurs selon les éleveurs alors que l'aval attend une spécialisation des élevages.
- L'aval se restructure (remontée de la découpe et du conditionnement aux abattoirs).

- **Démarches qualité**

- Trop de signes différents, le consommateur s'y perd. Peu de développement à l'avenir.
- AB : une demande et un potentiel bas-normand intéressants.
- Vente directe : peut se développer au cas par cas (importations importantes, proximité d'un bassin de consommation...).

- **Commercialisation et contrats**

- 2 types de commercialisation chez les éleveurs : 1 seul négociant (relation de confiance), plusieurs négociants (concurrence).
- Peu de développement des contrats dans la forme actuelle.

b. Attentes et inquiétudes des éleveurs

• Une carte à jouer sur l'herbe et l'environnement

Des points forts en Basse-Normandie

Les éleveurs et les opérateurs voient l'important potentiel herbager de la Normandie, vecteur essentiel du développement du troupeau allaitant bas-normand.

Les acteurs pensent également qu'il faut valoriser les produits issus du troupeau allaitant grâce à la bonne image de la région et les races, comme c'est déjà le cas pour les produits laitiers.

Par ailleurs, de grandes zones en Basse-Normandie ne peuvent être labourées, d'où un maintien nécessaire d'herbivores dans la région alors que l'élevage allaitant est moins contraignant que l'élevage laitier en termes d'organisation du travail.

Enfin, les opérateurs insistent sur le potentiel régional en production allaitante, puisque sont à disposition l'herbe, les abattoirs et le marché (Paris notamment).

Une demande des consommateurs satisfaite

Selon les éleveurs, la production allaitante bas-normande peut répondre à la demande des consommateurs français tant au niveau gustatif que sanitaire, mais également en termes de bonnes conditions de production, respectueuses de l'environnement.

D'autres points forts sont perceptibles selon les opérateurs :

- il existe des signes encourageants dans l'équilibre offre/demande en viande bovine au niveau européen et mondial (augmentation de la demande mondiale, baisse de la production européenne),
- il existe un potentiel de valorisation des viandes grâce au développement des innovations dans le domaine des produits élaborés.

La Basse-Normandie présente donc de nombreux atouts pour la production allaitante mais les acteurs sont conscients des limites de cette filière et ont des inquiétudes pour l'avenir.

• Une concurrence importante dans une région diversifiée

Une concurrence sur le foncier et les produits

La proportion d'éleveurs laitiers et céréaliers selon les régions explique une forte pression foncière qui touche l'élevage allaitant permettant souvent de moindres capacités d'investissement. Les haras concurrencent également fortement les éleveurs herbagers dans certaines zones.

Par ailleurs, la viande issue du troupeau laitier concurrence les produits issus du troupeau allaitant en raison d'un prix moins élevé qui correspond à la demande des abattoirs bas-normands.

Une filière peu reconnue

Parallèlement à cette concurrence importante des autres productions agricoles sur le territoire, les éleveurs et la filière souffrent d'un manque de reconnaissance de la part des acteurs du monde agricole en général. Cela s'explique par le développement récent de la production et une importance relative faible par rapport à la production laitière.

Des facteurs externes limitant le revenu des éleveurs

Les éleveurs voient leur revenu stagner voire baisser depuis 20 ans, et ce, malgré les efforts entrepris. Ils s'interrogent donc sur les facteurs responsables du manque à gagner :

- des charges en hausse : l'augmentation du prix des aliments, du carburant et du foncier est évoquée principalement,
- un équilibre offre/demande sensible : la concurrence croissante, en particulier sur des marchés qui se réduisent (bouchers par exemple) influe sur le développement de la filière depuis 20 ans et joue contre les éleveurs,
- une production à la baisse : les éleveurs craignent un cantonnement de l'élevage allaitant aux régions bocagères de la même manière que le mouton est relégué dans des régions favorables au pastoralisme. Ce phénomène pourrait s'accroître avec un découplage de la PMTVA et une augmentation des importations selon les opérateurs et les éleveurs.

La filière est donc soumise à des contraintes extérieures sur lesquelles elle ne peut que faiblement agir, mais elle possède également des atouts qu'elle peut exploiter pour se maintenir et se développer.

- **Un réseau bien développé**

Une densité importante d'opérateurs efficaces

La densité des outils semble être un gros point fort de la filière allaitante bas-normande. Les opérateurs insistent sur la présence d'éleveurs motivés et passionnés qui permettent une certaine orientation de la production. Par ailleurs, le négoce privé, qui représente environ 70 % du négoce total, présente des filières organisées et une dynamique efficace, même si souvent à faible échelle.

Une limitation des coûts de production par le regroupement

Il est essentiel en production allaitante de limiter les coûts de production. Les éleveurs ont donc recours au regroupement afin de limiter leurs investissements pour des postes sur lesquels l'amortissement est faible (les cultures en général, le fanage/pressage et les épandages).

Les nombreux outils implantés sur le territoire sont essentiels au développement de cette filière encore jeune, mais certains éléments doivent encore être améliorés.

- **Une filière jeune qui manque d'organisation**

Une filière qui a besoin de plus de professionnalisme

11 éleveurs reprochent un manque d'organisation ou de communication dans cette filière. Ils ne se sentent pas intégrés et ne voient pas l'intérêt de démarcher dans ce sens. Ils craignent ainsi un manque de dynamisme de la filière à l'avenir, la laissant au second plan derrière la filière laitière.

Les opérateurs expliquent ce dynamisme limité par :

- un cycle de production long limitant les possibilités d'évolution de la filière,
- la complexité des circuits et de l'organisation qui favorise le maintien d'une production éclatée et limite la communication entre les acteurs.

Une production morcelée qui a besoin de cadres

- Un développement autour de l'élevage laitier : les vaches allaitantes se sont souvent installées en substitution des vaches laitières pour occuper les terrains éloignés de l'exploitation et valoriser les surfaces herbagères. Cela implique un morcellement des parcelles et une production qui reste secondaire dans les élevages mixtes.
- Des possibilités de transmission limitées : la moyenne d'âge des éleveurs allaitants se situe autour de 50 ans et ceux-ci peinent à transmettre leurs outils. Les capitaux à apporter pour la reprise sont très importants au regard des revenus qui en découlent.
- Du gaspillage sur les ateliers secondaires : les éleveurs constatent souvent une mauvaise gestion des ateliers secondaires (cultures pour les allaitants spécialisés, allaitants pour les mixtes) en raison souvent d'un manque de connaissances et/ou de temps. Il semble donc important pour les éleveurs d'obtenir des conseils sur ces ateliers.
- Des marchés qui périclitent : la disparition progressive des marchés aux bestiaux inquiète les éleveurs car les cotations leur sert de référence pour négocier la vente de leurs animaux. Les OP en revanche souhaitent voir disparaître ces marchés qui n'ont plus lieu d'être.

Des grands groupes plutôt spécialisés en laitier

La production laitière domine dans la région. Les groupes sont donc traditionnellement tournés vers la viande issue du troupeau laitier, d'où des difficultés de valorisation pour les éleveurs allaitants.

ATTENTES ET INQUIETUDES DES ELEVEURS : EN RESUME

- **Des atouts pour la filière...**
 - Des surfaces herbagères à entretenir
 - Un rôle de préservation de l'environnement et du paysage à mettre en avant
 - Une densité d'acteurs importante et des réseaux efficaces
 - Une filière à promouvoir par l'image de la région et la qualité de la production
- **Mais des limites à son développement !**
 - Un manque de reconnaissance auprès du monde agricole
 - Une concurrence foncière importante
 - Des possibilités de transmission limitées
 - Une forte tradition laitière régionale

c. Quelles possibilités pour la filière ?

- **Un troupeau hétérogène**

Bien que les éleveurs réaffirment la nécessité ou, au moins, l'intérêt de sélectionner en race pure, ils reconnaissent volontiers la limite du système dans la recherche de l'adéquation offre/demande dans les années à venir.

Une sélection génétique sur l'homogénéisation

Certains éleveurs affirment que la sélection génétique est nécessaire afin, dans un premier temps, d'homogénéiser le troupeau, puis, de développer les critères recherchés (format, conformation, croissance...). Cette homogénéisation permet la constitution de meilleurs lots, ce qui est essentiel pour les naisseurs-engraisseurs en particulier.

Les acteurs de l'aval espèrent vraiment une amélioration de l'homogénéité des lots par ce biais.

Un retour à des races plus rustiques et au format plus modeste ?

Un éleveur indique que l'utilisation des races plus rustiques (type Salers) permet de limiter le poids de carcasse de ses animaux, de favoriser une alimentation à base d'herbe, et ainsi de mieux répondre à la demande tout en limitant ses coûts de production. Cependant, les limites d'un tel changement à grande échelle seraient, selon lui, le manque d'effectifs de ces races pour mettre en place des schémas de sélection intéressants.

Un des abatteurs a manifesté son intérêt pour ce genre de réflexion sans toutefois accrédi-ter un retour à des races rustiques sur l'ensemble du territoire. Il perçoit néanmoins l'éventualité d'un développement de ces races dans les années à venir, selon l'évolution de la demande.

- **Entretenir un dynamisme dans la filière**

Le cas de la filière ovine est dans toutes les têtes. Les éleveurs défendent l'importance de conserver un dynamisme dans la filière et de maintenir la production à un taux élevé pour limiter les importations.

Des "cantonniers du paysage" méconnus

Les éleveurs allaitants se sentent minoritaires et mal représentés. Ils pensent que leur rôle central dans la préservation des surfaces herbagères, des haies, donc d'une diversité paysagère essentielle pour le tourisme local doit être mis en avant.

Maintien du couplage de la PMTVA essentiel

Un découplage de la PMTVA implique pour les éleveurs une forte baisse de la production et un cantonnement des élevages allaitants aux régions bocagères.

Des solutions pour faciliter la transmission

La transmission des outils de production doit être facilitée par le cédant d'une part, et par les banques d'autre part.

Une bonne image et un dynamisme de la filière encourageraient davantage les jeunes à se tourner vers cette production. La formation sur l'élevage allaitant devrait occuper une place plus importante dans l'enseignement agricole.

De même, d'après un éleveur, la transmission, d'un point de vue économique, devrait se faire en douceur, le problème étant souvent que les agriculteurs qui ont travaillé toute leur vie pour investir dans l'exploitation souhaitent, en la vendant, gagner le maximum d'argent, ce qui pénalise le jeune. Par ailleurs, les éleveurs sont favorables au plein-air intégral, notamment pour des jeunes installés, la limite étant la portance du sol et l'acceptation de ces dossiers d'installation. Les performances techniques sont comparables et le travail un peu plus dur mais acceptable pour une période transitoire.

- **Des adaptations sur la production et l'organisation des exploitations**

Les cours élevés des céréales et les problèmes liés à la fièvre catarrhale sur l'export poussent les éleveurs allaitants à réfléchir à des modes d'engraissement moins gourmands en céréales et adaptables à une majorité de systèmes d'exploitation (investissements limités, absence de terres labourables...).

Du bœuf rajeuni ou du taurillon ?

Beaucoup réfléchissent à un retour à la production de bœuf mais ne perçoivent pas de demande de l'aval pour ce type d'animal. Cependant, un des éleveurs a mis en avant le bœuf rajeuni comme pouvant être un intermédiaire intéressant entre le taurillon et le bœuf. Les arguments sont un poids

de carcasse en rapport avec la demande, une consommation de céréales quasiment nulle et un cycle de production inférieur à celui du bœuf, situé autour de 30 mois (certains parvenant à 20 mois). Cette production nécessite cependant une bonne gestion de l'herbe et du pâturage et implique souvent une diminution du troupeau de vaches selon les disponibilités en surfaces herbagères.

Des aides pour relancer le JB

Pour la production de taurillons, un éleveur pense qu'un soutien temporaire de la région pourrait redynamiser l'engraissement alors que la conjoncture est mauvaise. Un autre propose de créer un zonage de type zones défavorisées mais plus adapté à l'élevage allaitant.

Deux possibilités de commercialisation

- La mise en place de filières courtes, comme on peut le voir par exemple en fruits et légumes où les exploitations se regroupent pour investir dans un outil de vente et écouler ainsi leurs produits.
- Les éleveurs trouvent en général la marge mal répartie tout au long de la filière et cherchent des moyens pour la rééquilibrer à leur profit. Cela doit passer selon eux par un regroupement des éleveurs pour mieux négocier. Il faut cependant tenir compte du passé et de la mise en place des OP et associations de producteurs qui ne doivent pas être convaincantes étant données leurs faibles parts sur le marché.

LES POSSIBILITES DE LA FILIERE : EN RESUME

- **Un progrès génétique passant par l'homogénéisation du troupeau et la limitation du format.**
- **Un dynamisme de la filière à préserver et à développer :**
 - communiquer sur le rôle de cantonnier du paysage des éleveurs (tourisme...),
 - maintenir la PMTVA couplée pour soutenir la production,
 - faciliter la transmission des exploitations.
- **Adapter la production à la conjoncture et aux nouvelles contraintes :**
 - étudier différentes formes d'engraissement moins dépendantes des céréales,
 - relancer la production de JB par une aide ponctuelle,
 - développer de nouvelles formes de commercialisation : filières courtes, regroupement d'éleveurs.

c. La PAC et sa déclinaison française et régionale

Le secteur bovin est très dépendant de la PAC. Les PMTVA sont les dernières aides couplées qui subsistent après la mise en œuvre du bilan de santé. Le choix français de revaloriser les soutiens découplés des exploitations qui disposent de surfaces en herbe est un signal politique fort. Les "services" que l'herbe rend à la société ne sont toutefois pas encore rémunérés à leur juste valeur, en tout cas le niveau moyen de revenu des productions à l'herbe est majoritairement plus faible actuellement.

Ces sujets seront sans doute au cœur des débats de la future PAC dont la mise en œuvre est prévue en 2014. D'ici là, les producteurs resteront dans une sorte d'expectative moyennement favorable pour la filière.

Le cadre budgétaire contraint du volet "élevage allaitant" du CPER actuel ne laisse pas entrevoir d'effet levier important, comme cela a pu être le cas par le passé.

d. Evolution du secteur laitier en Normandie

La prépondérance du secteur laitier en Basse-Normandie est un fait. L'évolution de ce secteur en pleine mutation avec l'abolition programmée des quotas aura un impact direct sur la production allaitante régionale. Trois scénarios sont possibles :

- **Statu quo** : la production laitière se maintient sur le territoire. Dans ce cas, l'espace consacré à l'élevage allaitant reste stable.
- **Forte restructuration du secteur laitier** : libération de moyens de production (surfaces en herbe, bâtiment, main-d'œuvre...) qui pourraient se réorienter, entre autre, vers l'élevage allaitant.
- **Spécialisation laitière de l'Ouest** : dans cette hypothèse, on pourrait assister à un développement conséquent de la production laitière dans l'Ouest au détriment des productions allaitantes, moins rentables.

e. Evolution du marché des céréales

Il y a au moins deux liens forts entre le marché des céréales et l'élevage allaitant. Le principal débouché de l'élevage allaitant est le broutard, pour lequel la décision d'engraissement dépend d'un calcul d'intérêt lié à celui des céréales. Un marché porteur incitera les engraisseurs à privilégier les cultures de vente au fourrage. De plus, des cours de céréales élevés renchérissent le coût d'alimentation des bovins et limitent la compétitivité de ce secteur.

2. Les autres éléments de l'évolution des systèmes allaitants

a. L'installation en système allaitant

Le renouvellement des exploitants en système allaitant sera lui aussi déterminant pour la pérennité de la filière. Dans les conditions actuelles, il n'est quasiment pas possible de s'installer hors cadre familial dans ces systèmes très gourmands en capital et à rentabilité limitée.

b. Technique et choix génétiques

La France est un berceau de races bovines. Elle exporte sa génétique dans le monde entier. Conserver notre place de leader nécessite un vivier d'animaux en race pure. Ceci explique l'importance stratégique d'élever en race pure. Cependant, cette orientation générale se fait au détriment des besoins du marché de viande de consommation et handicape toute la filière viande française vis-à-vis de ses concurrentes irlandaises ou tout simplement laitières.

c. Coûts de production

La compétitivité de la filière viande dépendra aussi de l'évolution de ses coûts de production. Les charges liées à la mise en œuvre des dispositifs de protection de l'environnement et de la santé s'ajoutent à la fluctuation des consommations intermédiaires.

d. La gouvernance de la filière en Normandie

La capacité des professionnels de la filière viande normande à se mobiliser pour construire et défendre un projet complémentaire aux grandes filières régionales est un levier important et attendu des producteurs allaitants bas-normands.

e. Organisation du marché et pouvoir de négociation des éleveurs

Dans la continuité du point précédent, l'organisation de l'offre et la capacité de négociation collective des producteurs devraient améliorer la compétitivité de l'ensemble de la filière qui souffre actuellement d'une offre atomisée et disparate.

3. Les déterminants de l'élevage allaitant bas-normand

Leviers "locaux"	Déterminants internes à la filière	Déterminants externes à la filière
<ul style="list-style-type: none"> - Renouvellement - Gouvernance de la filière - PAC : choix nationaux - PAC : déclinaison régionale (2^d pilier et contrat de projet) - Pouvoir de négociation des éleveurs allaitants - Organisation du marché - Conseil technique - Formation 	<ul style="list-style-type: none"> - PAC : bilan de santé - Stratégie des groupes agroalimentaires "viande" - Marché export (broutard, JB viande) - Importations pays tiers : risque prix (Mercosur - négociation OMC) - Pouvoir d'achat des consommateurs - Orientation de la génétique 	<ul style="list-style-type: none"> - Marché laitier - Stratégie des groupes laitiers (offre de lait supplémentaire / prix) - Marché des céréales (concurrence engraissement de mâles)

4. Un avenir à construire

	
<ul style="list-style-type: none"> • Diversité de l'offre • Densité d'abattoirs • Proximité du marché parisien • Eleveurs passionnés 	<ul style="list-style-type: none"> • Un second métier après le lait • Collecte : fonction tri coûteuse • Revenu faible et dépendant de la PAC (faible rentabilité du Kal) • Lait et cheval plus attractifs • Marché en concurrence forte <ul style="list-style-type: none"> - vif : centre, - mort : Mercosur (prix) - viandes blanches • Consommation liée au pouvoir d'achat • Un secteur qui pèse peu vis-à-vis du lait
<p>Opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des outils d'aval qui assurent un volume grâce au lait • Bilan de santé <p>Menaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture des frontières (OMC) • Spécialisation des outils d'aval sur les animaux issus du lait • Absence de renouvellement • Fort développement du lait 	

5. Cinq propositions pour la filière allaitante bas-normande

L'étude de la filière allaitante bas-normande, l'analyse des 32 entretiens des professionnels de la filière et les deux comités de pilotage de ce travail ont conduit à établir 5 propositions pour la filière allaitante bas-normande.

a. Préalable à la pérennité de la filière

- Maintien de la PMTVA couplée = maintien de la production.
- Véritable politique de soutien à l'herbe.

b. S'engager sur l'installation

- Mettre en place des prêts à taux 0 avec remboursement différé.
- Encourager les installations spécialisées avec au moins 70 PMTVA dès l'installation.
- Installation sur des zones avec agrandissement potentiel.
- Plein-air intégral intéressant pour débiter, mais problème de performance technique.
- Encourager une formation davantage tournée vers l'allaitant dans les lycées agricoles bas-normands.
- Promouvoir l'intérêt des formes sociétaires à plusieurs ateliers permettant de sécuriser le revenu.
- Envisager des formes d'installation progressive (location vente ou double activité pour débiter...).

c. Encourager les relations entre naisseurs et engraisseurs de la région

- Nouvelles formes de partenariat ou de négoce : davantage de proximité (ex : programmation des broutards).
- Regroupement des éleveurs pour mieux négocier.
- Mise en place d'une grille de paiement (demande aval + coûts de production).
- Promouvoir un engraissement de proximité : soutenir l'engraissement en Basse-Normandie.
- Mettre en place une aide au dessaisonnement des veaux.
- Ne pas promouvoir l'engraissement de bœufs de type viande, trop coûteux à produire.

d. Animer/représenter la filière à l'échelle régionale

- Représentation forte et visible de la filière auprès du monde agricole, des décideurs politiques et des consommateurs.
- Travailler avec l'aval sur la compétitivité (homogénéisation, taille des lots, choix de sélection...).
- Évaluer l'intérêt d'encourager les circuits courts : reprise des boucheries rurales par plusieurs éleveurs, développer l'abattage à façon...

e. Maîtrise des coûts de production dans les élevages

- Optimiser la taille des troupeaux = maintenir la rentabilité des outils.
- Orienter les investissements dans un but de réduction des coûts.
- Travailler sur un itinéraire technique adapté aux broutardes qui trouvent de moins en moins de débouché sur le marché espagnol.
- Apporter du conseil et de l'information aux éleveurs (productions secondaires...).

SYNTHESE

Viande bovine : un second métier

La production bas-normande de gros bovins pèse 12 % de la production nationale. Elle baisse plus vite qu'en moyenne nationale (perte de 1 % de part de marché sur les 10 dernières années). La viande bovine bas-normande a été longtemps limitée aux animaux issus du troupeau laitier. L'application des quotas laitiers (il y a 25 ans) a favorisé l'émergence d'une production allaitante et de l'activité d'engraissement.

Le troupeau se développe alors à raison d'une vache allaitante de plus pour 4 vaches laitières en moins. En 2008, il pèse 4 % du troupeau national sur 7 % du territoire.

La production de viande bas-normande est caractérisée par une large diversité (race, croisement, format, niveau d'engraissement). Cela permet de répondre à toutes sortes de marchés mais nécessite un tri renforcé et coûteux.

Les systèmes viande bas-normands dégagent des revenus moyens par UTA inférieurs à la moyenne régionale (10 000 € en 2007/2008 contre 27 000 € en moyenne régionale). Ils affichent également une très forte dépendance aux soutiens de la PAC (ratio aide/résultat : 250 % pour 90 % en moyenne régionale).

La pérennité de la filière viande doit s'analyser en distinguant la viande issue du lait et celle issue de l'activité allaitante. Cette dernière présente une certaine fragilité face à l'avenir : marché en concurrence sur plusieurs échelles : vif avec le centre de la France sur les destinations Italie et Espagne, mort avec les autres viandes et l'importation, consommation dépendante du pouvoir d'achat, production diverse et atomisée générant des coûts logistiques élevés, production moins visible que le lait (représentation professionnelle, aides publiques...), installations très coûteuses et pratiquement impossibles en dehors du cadre familial.

Adaptation permanente des systèmes bovins

L'analyse de la dynamique des systèmes bovins normands de 2002 à 2008 montre une baisse du nombre d'exploitations laitières spécialisées (32 % du troupeau laitier) (- 8,3 % par an / - 4,1 % en moyenne pour tous les systèmes d'élevage bovin). Le nombre d'exploitations laitières avec engraissement de bœufs chute de 6 % par an sur la même période pour atteindre 20 % du troupeau laitier en 2008. On retrouve ce niveau de baisse dans tous les systèmes où les bœufs sont présents (naisseurs engraisseurs de bœufs avec ou sans lait). De l'autre côté, tous les systèmes qui engrassent des jeunes bovins progressent sur la période : + 7 % par an pour les naisseurs-engrailleurs de jeunes bovins avec lait, + 5,1 %/an pour les naisseurs engrailleurs, + 1,4 %/an pour les laitiers engrailleurs de jeunes bovins.

Le système naisseur spécialisé (avec ou sans cultures), qui compte 32 % du troupeau allaitant, affiche une hausse de 2,4 %/an. Cet accroissement est la résultante de deux phénomènes : l'arrêt du lait dans des exploitations laitières avec ou sans bœufs et le remplacement des bœufs par des vaches allaitantes qui dégagent une meilleure marge depuis le découplage.

Ces mutations sont particulièrement fortes et illustrent une modification profonde du contexte de l'élevage. Nous vivons une période de transition où les éleveurs revisitent la rentabilité découplée de leurs ateliers dans un contexte de marché plutôt favorable (jusqu'en 2006) : davantage de jeunes bovins et de vaches allaitantes, accélération de la baisse de production de bœufs.

L'avenir de l'activité de naissance dépendra de très nombreux facteurs dont l'installation en premier lieu. Le naissance normand est actuellement conduit par des éleveurs plus âgés que la moyenne. La capacité des politiques agricoles à accompagner ces productions à faible rentabilité (capital et travail) sera déterminante. D'un point de vue plus régional, les choix stratégiques des outils de transformation vis-à-vis des viandes issues du troupeau allaitant orienteront l'avenir. La capacité des professionnels à s'organiser pour répondre collectivement à la demande sera un plus.

Herbe : le marché seul peut-il suffisamment rémunérer les productions à l'herbe ?

3 constats :

- en moyenne les jeunes éleveurs conduisent des systèmes où la part de l'herbe est réduite,
- en moyenne, les résultats économiques observés des systèmes qui privilégient l'herbe sont souvent inférieurs à la moyenne régionale,
- après la parenthèse de 2004-2006, la part de l'herbe dans les assolements normands continue à baisser.

La taille croissante des troupeaux, la dispersion du parcellaire, le coût du foncier, le marché des céréales, la recherche de sécurité fourragère, la limite du temps de travail dans les exploitations, le goût pour la culture des jeunes éleveurs sont autant de facteurs qui concourent à la réduction de la surface en herbe.

L'herbe fait partie du patrimoine de la Normandie. Sa valorisation doit trouver un chemin entre la nécessaire rentabilité des productions, la rémunération par la société des services qu'elle apporte, l'adaptation permanente des techniques de conduite et l'existence d'un marché suffisamment rémunérateur pour les produits qui en sont issus.

Le bilan de santé de la PAC et sa déclinaison française ont apporté certaines réponses. Cependant, il reste du chemin à parcourir pour que la rentabilité d'un système allaitant se rapproche de celui d'un système laitier.

Cinq propositions pour la filière viande bas-normande

Le travail d'analyse et la rencontre des professionnels conduit à formuler 5 propositions pour la filière viande bas-normande

- **Préalable à la pérennité de la filière** : maintenir la PMTVA et une véritable politique de soutien à l'herbe.
- **S'engager sur l'installation** : mettre en œuvre des solutions concrètes pour accompagner la transmission des élevages allaitants bas-normands.
- **Encourager les relations entre naisseurs et engraisseurs de la région** : promouvoir de nouvelles formes de partenariat entre les naisseurs et engraisseurs de la région.
- **Animer/représenter la filière à l'échelle régionale** : répondre à la demande des éleveurs allaitants qui ne se sentent pas représentés.
- **Maîtrise des coûts de production dans les élevages.**

Filière viande normande : répondre aux besoins du marché

La hausse importante des besoins alimentaires à l'échelle de la planète conduit à une vision optimiste pour les agricultures du monde entier en général. L'évolution progressive de la politique agricole européenne vers moins de protection, moins de régulation, moins de budgets et davantage de contrats avec la société (conditionnalité, second pilier) conduira le secteur de l'élevage bas-normand à poursuivre son adaptation continue en renforçant deux axes : la prévention des risques (et notamment marché) et l'ajustement permanent aux besoins du marché.

L'innovation, le pouvoir de négociation, l'organisation professionnelle, la capacité à se remettre en cause et à évoluer, l'adaptabilité, l'échange d'information entre tous les maillons de la filière et plus particulièrement les consommateurs sont quelques clés pour l'avenir.

GLOSSAIRE

AB	Agriculture biologique
Cirviande	Centre interprofessionnel régional bétail et viande de Basse-Normandie
CPER	Contrat de projet Etat-Région (anciennement Contrat de plan Etat-Région)
DPU	Droits à paiement unique
ESB	Encéphalopathie spongiforme bovine
GB	Gros bovin
GMS	Grande et moyenne surface
Interviande	Centre interprofessionnel régional bétail et viande de Haute-Normandie
JB	Jeune Bovin
OMC	Organisation mondiale du commerce
OPA	Organisme professionnel agricole
OP	Organisation de producteurs
OTEX	Orientation technico-économique
PAB	Prime à l'abattage
PAC	Politique agricole commune
PMTVA	Prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes
PSBM	Prime spéciale bovin mâle
RGA	Recensement général agricole
SAU	Surface agricole utile
SRISE	Service régional de l'information statistique et économique
TEC	Tonne équivalent carcasse
UVCI	Unités de vente consommateur industrielles
VA	Vache allaitante
VL	Vache laitière

BIBLIOGRAPHIE

Sites internet

Agreste, www.agreste.agriculture.gouv.fr : données de la Statistique agricole annuelle (SAA), de l'Enquête structure et de l'Enquête annuelle des entreprises (EAE), dernière consultation le 03/09/08

Cirviande, www.cirviande.asso.fr : site de l'Interprofession viande de Basse-Normandie, dernière consultation le 11/09/08

CRAN, www.normandie.chambagri.fr : données sur l'agriculture normande, recherche de publications en rapport avec l'étude, données concernant les négociations à l'OMC et le bilan de santé de la PAC, dernière consultation le 05/09/08

Institut de l'Élevage, www.inst-elevage.asso.fr : recherche d'études complémentaires sur la production française et européenne, dernière consultation le 20/08/08

Publications et comptes-rendus

Assemblée permanente des Chambres d'agriculture, *Les vulnérabilités des filières agroalimentaires françaises au regard des négociations à l'OMC*, 21 juin 2006, APCA - Europe et Action Internationale.

CESR de Haute-Normandie, *L'agriculture et les filières agroalimentaires de Haute-Normandie face à la réforme de la PAC*, mars 2007.

Chambre régionale d'agriculture de Normandie, *AGRISCOPIE 2007 : panorama de l'agriculture et de l'agroalimentaire en Normandie*, mars 2008.

Chambre régionale d'agriculture de Normandie, *Etude des facteurs de pérennité des filières agricoles bas-normandes*, juin 2007.

Chambre régionale d'agriculture de Normandie, *Installation et renouvellement en agriculture en Basse-Normandie à l'horizon 2010*, septembre 2004.

Chambre régionale d'agriculture de Normandie, *Les installations non aidées de jeunes agriculteurs en Basse-Normandie*, mai 2007.

Chambre régionale d'agriculture de Normandie, *Les résultats économiques et financiers des exploitations agricoles en Normandie*, mars 2008.

Chambre régionale d'agriculture de Normandie, *Nouvelle PAC et orientations stratégiques des filières viande bovine et céréales bas-normandes : quelles perspectives ?*, juillet 2007.

Cirlbvn, *Compte-rendu de réalisation CPER, filière viande bovine*, années 1984 à 2006.

Cirviande, *Compte-rendu d'assemblée générale 2003, 2004, 2007*.

Cirviande, CRAN, *Quel engraissement demain en Basse-Normandie ?*, mai 2006.

Institut de l'élevage, *Adéquation qualitative en viande bovine, Le dossier économie de l'élevage*, juillet 2008, n° 379.

Institut de l'élevage, *OMC et viande bovine dans l'UE : accès au marché ou marché désaxé ?*, *Le dossier économie de l'élevage*, juin 2006, n° 358.

Institut de l'élevage, *L'élevage français à l'horizon 2012, quelles évolutions possibles après la réforme de la PAC ?*, *Le dossier-économie de l'élevage*, janvier 2006, n° 353.

Institut de l'élevage, *La prairie, un enjeu économique et sociétal*, *Le dossier économie de l'élevage*, janvier 2007, hors série spécial prairie.

Institut de l'élevage, *Perspectives offre/demande des viandes bovines et ovines dans l'UE à 27 à l'horizon 2015*, *Le dossier économie de l'élevage*, octobre 2007, n° 371.

Institut de l'élevage, *La filière viande bovine en Espagne, la fin de l'essor ?*, *Le dossier économie de l'élevage*, juillet 2005, n° 348.

Institut de l'élevage, *La filière bovine italienne au lendemain du découplage, le repli semble inévitable*, *Le dossier économie de l'élevage*, novembre 2005, n° 351.

Institut de l'élevage, *Le marché mondial de la viande bovine en 2007, Repli des cheptels*, *Le dossier économie de l'élevage*, novembre 2007, n° 372.

Institut de l'élevage, *La viande bovine dans l'UE à 25 : prévisions à l'horizon 2012, un repli plus qu'un déclin*, *Le dossier économie de l'élevage*, juin 2005, n° 347.

IRQUA Normandie, *Etat des lieux des démarches qualité en Normandie*, 2006.

SCEES, *Recensements Généraux de l'Agriculture*, 1979-1980, 1988 et 2000

ANNEXES

Annexe 1

Les systèmes bovins en Basse-Normandie - traitement des données IPG 2002-2008 en collaboration avec les EDE et la CA 61

Annexe 2

Renouvellement de l'élevage bovin en Basse-Normandie, traitement issu des déclarations PAC 2006 (sources SRISE)

Annexe 3

CPER 1984-2005 : actions en faveur du cheptel allaitant

Annexe 4

CPER 1984-2005 : actions en faveur des bâtiments

Annexe 5

CPER 1984-2005 : actions en faveur de la filière

Annexe 6

CPER 1984-2005 : actions en faveur des JA

Annexe 7

Liste des acteurs de la filière viande rencontrés et guide d'entretien

Annexe 8

Liste des éleveurs rencontrés et guide d'entretien

Annexe 9

Comptes rendus et diaporamas des comités de pilotage